



**COLLECTIF CITOYENS, LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

Groupement d'Associations et d'Habitants  
du Grand Saint Barthélemy

# LIVRE BLANC

Etat des lieux : Besoins et Propositions

**« Il n'est rien  
qui ne s'arrange  
par la pratique  
du non-agir »  
*Confucius***

# Dédicace



Odette Taragonnet, en date du 15 mai 2000, a été promue pour prendre rang au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite au titre de la Ville.



En souvenir de ces années passées, tous les membres du Collectif Citoyens, Logements et Cadre de Vie dédient cette «Seconde Edition 2010» du Livre Blanc, Etat des lieux : Besoins et Propositions sur le Grand Saint Barthélemy, à notre Amie Odette.

Tu es une Figure, un Personnage inoubliable et tu resteras à jamais dans la mémoire de ce quartier où tu as vécu et où tu t'es «battue» avec ton association de locataires (C.G.L.) de Saint Barthélemy III (45 ans de militantisme sur les cités au service des habitants).

# LIVRE Blanc

Pour l'Amélioration du Cadre de Vie  
du Grand Saint Barthélemy

Nous remercions  
toutes les personnes  
par qui sans elles, ce  
livre blanc n'aurait  
pu voir le jour.

Liste des habitants ayant participé à son élaboration depuis 2002

- |   |   |   |
|---|---|---|
| M Farid ADRAR,<br>Comité Mam'Ega  | Mme Paulette DELMAS,<br>Conseil syndical Le Mail                                  | M Jacques MARTY,<br>La Busserine  |
| Mme Aïcha ABDELHAMID,<br>Association C.S.F. Les Flamants et environs            | M Jordi DEULOFEU,<br>(M.F.A. - Citoyens et Logement)                              | Mme Hélène MARX,<br>Association M.C.R.S./Association SCHEBBA                                  |
| M Jacques BEHMOARAS,<br>Conseil syndical Le Mail                                | M Jean-marc EGA,<br>Comité Mam'Ega  | M Zoubir MEGUENNI,<br>Association M.C.R.S.  |
| Mme Saïda BEN ABID,<br>Saint Barthélemy III                                     | Mme Jeannine FICINI,<br>C.I.Q. Sainte Marthe/Collectif L2 Nord                    | Mme Fatima MOSTEFAOUI,<br>Association C.S.F. Les Flamants et environs                         |
| Mlle Sandra BEN BRAHIM,<br>étudiante  | Mme Solange GARIN,<br>Association Locataires C.G.L. Saint Barthélemy III          | Mlle Stéphanie MOUSSERIN,<br>Consultante  |
| M Mohamed BENSAAADA,<br>Association Quartiers Nord-Quartiers Forts              | M Alain GUYOT,<br>retraité, (M.F.A./ex Animateur Collectif C.L.C.V.)              | M Guillaume NICOLAS,<br>La Busserine  |
| Mme Karima BERRICHE,<br>Directrice centre social AGORA                          | M Andhume Zine HAMIDOU,<br>Picon/Association Culturelle de La Busserine           | M Emile ONOLFO,<br>Association C.S.F. Campagne Picon  |
| Mme Zora BERRICHE,<br>Saint Barthélemy III                                      | M Stéphane HEINZ,<br>étudiant   | Mme Fatima OULD-KADDOUR,<br>Association SCHEBBA   |
| Mme Shéhérazade BEN MESSAOUD,<br>La Busserine/Association M.A.D.E.              | Mme Marie-france HERNANDEZ,<br>Association Locataires C.G.L. Saint Barthélemy III | M Christian PETIT,<br>Association La Benausse/Collectif L2 Nord/M.F.A./<br>Collectif C.L.C.V. |
| Mme Christiane BONNARD,<br>(Maison des Familles et des Associations, retraitée) | M Gilbert HERNANDEZ,<br>Association Locataires C.G.L. Saint Barthélemy III        | Mme Jeanne PHILIP,<br>Association Locataires C.G.L. Saint Barthélemy III                      |
| Mme Nora BRAÏA,<br>Association C.S.F. Font-Vert                                 | Mme Marguerite JOUVE,<br>La Busserine   | M Jean-Yves PICHOT,<br>Directeur Maison des Familles et des Associations                      |
| M Albert CAFFAREL,<br>Le Mail   | M Madgid LAHOUAL,<br>Association C.S.F. Campagne Picon                            | Mlle Catherine SABY,<br>Association M.C.R.S.  |
| Mme Suzanne CAFFAREL,<br>Le Mail  | Mlle Magali LAUNAY,<br>Chargée de développement, Collectif Inter-copropriétés     | M Louis SAUVAN,<br>Le Mail  |
| M Joseph CHEVROT,<br>Association Locataires C.S.F. Font-Vert                    | Mlle Anne LE GUILLOU,<br>Association ARENES                                       | M Almi SOLTANI,<br>Picon  |
| M Jean CORNU,<br>Conseil syndical Le Mail                                       | Mme Louise LOGEROT,<br>Association La Benausse                                    | Mme Odette TARAGONNET,<br>Association Locataires C.G.L. Saint Barthélemy III (†)              |
| Mme Claire DEBOURDEAU,<br>stagiaire Théâtre du Merlan                           | Mme Fatma MAHIEDDINE-BENZIANE,<br>Association Les Flamants et environs            | Mme Emmanuelle VIDAL-NAQUET,<br>(Comité Mam'Ega)  |
| Mlle Esclarmonde DE BROUCKER,<br>(Comité Mam'Ega)                               | M Ahmed MANESSOUR,<br>La Busserine/Association Locataires C.S.F. Font-Vert        |   |

## Avertissement

A l'origine, ce document est le résultat de la réflexion d'un groupe d'habitants et de responsables d'associations du Grand Saint Barthélemy qui se réunissent régulièrement autour de l'Espace Logement, Centre de Ressource de la Maison des Familles et des Associations. Il prend le nom de «Citoyens et Logement».

### ► Petit retour en arrière

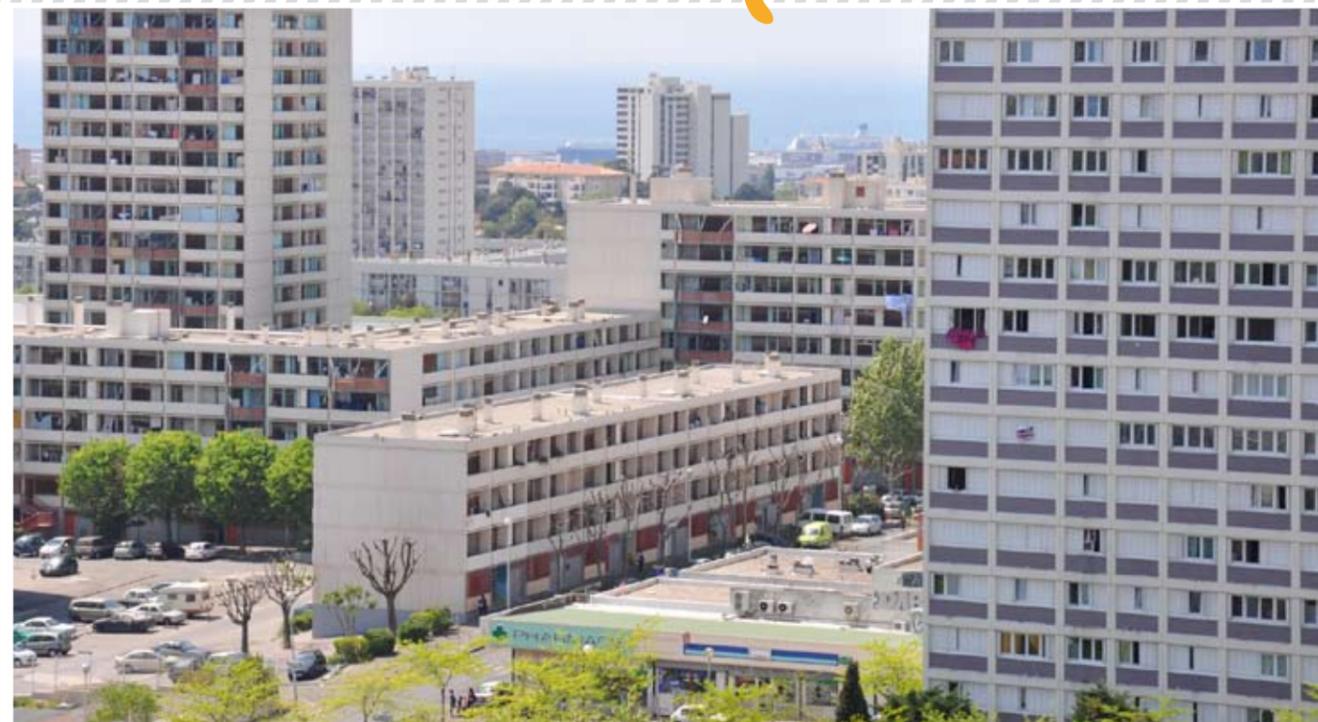
La plupart des pères fondateurs du groupe Citoyens et Logement se sont rencontrés dans le cadre d'ateliers organisés sur le thème du logement par l'Université du Citoyen en 1996.

En 1999, la mobilisation se fait plus forte avec l'arrivée sur le secteur du projet du futur tracé de la L2 Nord. Projet dont la D.D.E. et le G.P.V. sont associés. Cette L2 est en fait le passage d'une autoroute reliant l'A7 au niveau des Arnavaux ou des Ayygalades à l'A50 au niveau de Florian. La partie Est (Florian - Fraisivallon) est en cours de finition. Il reste à déterminer le tracé Nord. Ce projet nous est présenté comme un ensemble, un tout qui se compose : d'un côté la rocade autoroutière avec les aménagements de la dalle de surface et des abords et de l'autre les requalifications de certaines voies et les réhabilitations des cités et des noyaux villageois traversés ou concernés.

A la suite de la 1ère concertation (été 2000), le groupe Citoyens et Logement, les C.I.Q. des 13 et 14ème arrondissements, une association environnementale, décident de s'associer et constituent le «Collectif L2 Nord» d'abord informellement puis officiellement en association loi 1901. Ce collectif a pour but de défendre les intérêts des habitants face à ces grands enjeux urbanistiques et routiers. Il siègera également au Bureau du C.I.C.A. 13/14 à la mairie du 7ème Secteur et dirigera le C.I.C.A. des Grands Projets Urbains.

En 2001, les membres du groupe Citoyens et Logement décident à leur tour de se rassembler en collectif informel afin de défendre plus le côté «habitat et cadre de vie» et prend le nom de Collectif Citoyens et Logement. En fait, les membres des 2 collectifs sont quasiment les mêmes mais avec des moyens différents. Pendant cette même période (2001-2003) au sein de Citoyens et Logement un petit groupe s'oriente plus sur la problématique des copropriétés et en 2003 se constitueront en Collectif association loi 1901. Durant cette même période le collectif Citoyens et Logement rattache à son nom celui de cadre de vie, il devient donc le collectif Citoyens, Logement et Cadre de Vie (C.C.L.C.V.) toujours sur le principe de l'informalité.

Notre démarche se limite au Territoire des cités Picon, Busserine, Font-vert et La Benausse pour LOGIREM, Saint Barthélemy III et Les Iris pour H.M.P., Les Flamants pour 13 Habitat et la copropriété Le Mail (le Grand Mail, bât. G et le Gardian). Ces grands ensembles, situés sur un même périmètre partagent des problématiques communes.



## Nos objectifs

A travers le Livre Blanc et les actions qui l'accompagnent (réunions et débats publics, expositions, communiqués de presse, etc.), nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

- Mettre en commun nos constats, nos idées. Débattre et consigner par écrit les points d'accord
- Faire connaître nos positions, nos suggestions auprès d'un maximum d'habitants pour en débattre et valider les propositions finales
- Mobiliser la population sur l'avenir du quartier et ses enjeux
- Faire remonter les besoins, les attentes, les corollaires ainsi dégagés, auprès des décideurs. Engager toutes démarches permettant de les faire aboutir
- Participer aux concertations, engager un travail de fond avec l'ensemble des acteurs concernés (associations, travailleurs sociaux, organismes HLM, techniciens des collectivités locales, représentants des institutions, etc.) en vue de déboucher rapidement sur des réalisations concrètes.

Depuis 2002, le Livre Blanc a évolué. Il devra encore évoluer en même temps que le territoire.

Nous souhaitons que le nouveau Livre Blanc contribue à alimenter la concertation et à mettre en place cette méthode de travail pertinente. Nous voulons qu'il soit un outil commun aux habitants, aux techniciens, aux élus : il s'agit d'y consigner les positions, les demandes et les réponses de chacun sous une forme accessible au plus grand nombre.

**Toutes les personnes  
qui se reconnaissent  
dans nos objectifs  
peuvent se joindre  
à nous afin d'œuvrer  
en ce sens.**

Ce livre blanc est constitué de deux parties.

- La première partie est un bilan, un état des lieux depuis la parution de la 1ère édition en 2002 à ce jour.
- La deuxième partie est l'état des lieux actuel des cités par thème et du Grand Saint Barthélemy en général.

## Première partie

Les thèmes choisis sont ceux-là mêmes qui l'ont été pour le Forum de l'Habitant. Il s'agit de :

- habitat, aménagements et espaces extérieurs.
- équipements, services et locaux collectifs.
- voirie, circulation, déplacements et transports.

## Historique

En juin 1977, le journal – MARSEILLE Informations n° 84 - qualifiait ce nouveau quartier :

**LA ZUP N°1 : 45 000 Habitants = une ville comme ARLES.**

(voir document page 24 du livret)

En effet, 3 quartiers sont créés sur 160 hectares avec 9 056 logements répartis sur 3 secteurs, Les Arnavaux/Le canet-La Busserine-Saint Jérôme/Malpassé, traversés en leur milieu par les avenues Arnavon et Allende. Sur notre secteur (La Busserine), l'expérience et la saga des projets<sup>1</sup> ont montré qu'à vouloir faire de grands projets d'ensemble, il a été obtenu peu de résultats jusqu'à ce jour. De 1960 à 1974, 68 hectares de terrain sont ouverts à l'urbanisation : 4 000 logements sont sortis de terre pouvant accueillir près de 20 000 personnes, en un peu plus de 10 ans, une vaste zone d'habitation est sortie de terre. Sur ce territoire sont implantés les Flamants, les Iris, le Mail, Saint Barthélemy III, la Busserine, Picon, Font-vert, la Benausse par l'avenue Salvador Allende. Le Centre Urbain du Merlan verra le jour en 1975.

Organisé et façonné à partir d'un projet (1930) de rocade autoroutière (future L2) de 3 km de long...

Une fracture, une cicatrice désormais indélébile sépare deux rives d'un même territoire. Une autre cicatrice, la ligne S.N.C.F. Marseille-Gardanne-Aix sépare la partie haute (Le Mail, Busserine et St Barthélemy III et la Benausse) de la partie basse (Picon et Font-vert)

**«D'un côté les murs tombent, de l'autre les fossés se creusent» (NDLR)**

Officieusement «le 112<sup>e</sup> village-quartier de Marseille» est né et prend le nom très administratif de Zone à Urbaniser en Priorité N° 1 (Z.U.P. n°1), puis ex-ZUP n°1.

Aujourd'hui, les habitants dit «du Secteur de la Busserine» l'ont renommé plus humainement le «Grand Saint Barthélemy».

Rappelons-nous les études financées dans le cadre des réhabilitations, le projet urbain de Saint Barthélemy «Equipe Spartalioglou», le «Projet Rastoin», les multiples études commandées par les collectivités, par exemple celle de l'urbaniste Guy HENRY en 1995 pour le Plan Directeur d'Urbanisme de la Ville de Marseille...

● **Quelle proportion des projets initiaux a été réalisée au final ?**

Les maîtres d'ouvrage se sont plusieurs fois arrêtés au stade des démolitions, sans donner de suite pour l'aménagement des espaces dégagés. Ceux-ci sont devenus de véritables décharges.

● **Quels «propriétaires» laisseraient ainsi son patrimoine se dégrader ?**

Les projets n'ont été que des leurre pour mieux faire accepter les décisions...

Le nombre d'études et de projets non-aboutis en 34 ans (mais présentés à chaque fois à grands frais de panneaux, de maquettes et de vernissages), le manque d'explications sur les diverses démarches et sur les raisons des échecs, tout cela a créé un «passif» et une «méfiance».

## CONSTATS

Plus que jamais, il est nécessaire d'informer les habitants et de chercher à recueillir leurs réactions. L'urgence aujourd'hui est de leur redonner confiance par des réalisations concrètes, rapides et leur donner des garanties sur l'aboutissement des nouveaux projets. Il faut comprendre le peu d'intérêt des populations de nos cités pour ces dossiers. Leurs préoccupations sont beaucoup plus concrètes et immédiates, il s'agit de survivre au jour le jour.

**«C'est là où le bât blesse» (NDLR)**

### Deux questions restent posées

- **Est-ce que les décideurs tiendront enfin compte des attentes, des demandes, des propositions portées par les habitants et leurs associations à différents niveaux ?**
- **Quand les décideurs accepteront-ils enfin leur participation dans le processus de concertation (démocratie participative) à toutes les étapes d'avancements des projets, jusqu'à la réalisation des travaux ?**

Jusqu'à présent, des propositions concernant l'aménagement ou la gestion de nos cités ont été faites par les associations. Elles ont rarement abouti. Les habitants ont plusieurs fois été consultés, pour rien, lors de «concertations» sur les réhabilitations ou sur les grands projets urbains. A terme, les décideurs ont fait ce qu'ils ont voulu, en donnant peu de satisfaction.

● **Comment faire pour que la concertation serve vraiment à quelque chose ?**

**Nous savons les pouvoirs publics conscients des enjeux...**

Devons-nous encore rappeler les règles de la concertation telle que la Loi du 23 décembre 1986 modifiée par la Loi S.R.U., la circulaire n° 93-60 du 6 août 93, etc. concernant les règles de la **démocratie de proximité**, les dispositions sur les **conseils de concertation locale**, etc.

Comme est **obligatoire la concertation publique pour un projet routier ou autoroutier, comme tous les autres aménagements urbains à venir** (articles L300-2 et R 300-1 du Code de l'urbanisme).

La participation des habitants est posée comme la condition indispensable pour la réalisation des projets de la Politique de la Ville qui concerne notamment notre secteur. Encore faut-il que nous ayons tous la même définition des vocables comme CONCERTATION et PARTICIPATION. Ensuite, il faut que nous nous entendions sur les mises en application et leurs durées. Ce sont là, les conditions sine qua non pour la concrétisation d'un projet. Il faut également que les bailleurs locaux, les institutionnels, les décideurs réalisent que cette population, ces habitants ont un potentiel certain de par leur vécu dans ce quartier.

**«Ils sont une force de propositions si on veut bien se donner le temps de les écouter» (NDLR)**



► **Le 1<sup>er</sup> Forum de l'Habitant**

C'est dans ce contexte que s'est tenu les 19 et 20 juin 2009 à la Maison des Familles et des Associations le 1er Forum de l'Habitant. Les dossiers en cours (Anru les Flamants, plan de sauvegarde du Mail), les futurs projets (Anru secteur «Picon - St Barthélemy - Busserine», L2 [Nord et Est]) font que les habitants se sentent plus que jamais concernés. Ils ont une réelle envie de s'impliquer car ils sont conscients que c'est leur cadre de vie, leur environnement qui est touché. Ils en ont assez de 34 ans de déception et veulent PARTICIPER aux projets. S'asseoir à la table de la CONCERTATION. Apporter leur expérience du vécu à celle des professionnels et de finaliser en commun les dossiers.

Il suffit, avec de la volonté, de trouver l'ORGANISATION adéquate pour y parvenir.

**«Rien n'est impossible aux Hommes de bonne volonté» (NDLR)**

Ce forum a montré la pertinence des questions posées ainsi que les propositions faites. Les décideurs ont pu constater le degré de connaissance des habitants sur tous ces sujets. On peut comprendre alors les ressentis comme «Nous nous sentons tout simplement abandonnés» ou «on ne se sent pas reconnu - problème de dignité - nous nous sentons des sous-citoyens» ou encore «Nous voulons être considérés comme de vrais citoyens, de vrais humains et nos enfants aussi». Une nouvelle porte s'ouvre, faisons en sorte qu'une nouvelle fois elle ne se referme pas sur rien.

**«Les habitants aussi sont les experts de l'amélioration du cadre de vie»<sup>2</sup> (NDLR)**

1 Le livret «la saga des projets sur l'ex ZUP n° 1»  
Auteurs : Citoyens et Logement et Comité Mam'Ega

2 Compte rendu du Forum de l'Habitant – 19 et 20-06-2009 - Collectif Citoyens, Logement et Cadre de Vie et Université du Citoyen

**Les Dispositifs en cours**

► **A - La Politique de la Ville**

L'essentiel de la politique de la ville :

La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et réduire les inégalités entre les territoires.

L'enjeu : réduire les inégalités territoriales et agir pour les quartiers en difficulté. De nombreux quartiers d'habitat social sont aujourd'hui au cœur de «la crise des banlieues». Ces «cités hors de la ville» regroupent plus de 5 millions d'habitants. L'accumulation de leurs difficultés - sociales, économiques et environnementales - met en cause la cohésion sociale de notre pays. C'est pour les aider à trouver toute leur place dans leurs agglomérations que la «politique de la ville» a été mise en place. Près de 2 200 quartiers sont concernés, dont 751 Zones Urbaines Sensibles. (sic)

► **B - A.N.R.U.**

L'agence nationale pour la rénovation urbaine (A.N.R.U.) assure le suivi du programme national de rénovation urbaine (P.N.R.U.).

**Objectif :** rénover 530 quartiers d'ici 2013, pour un montant total de 40 milliards d'euros d'investissement.

**En bref :** L'A.N.R.U. est un établissement public industriel et commercial (E.P.I.C.) créé en 2004 pour financer la restructuration des quartiers en difficulté dans un objectif de mixité sociale et de développement durable. L'agence permet de simplifier et d'accélérer les procédures en regroupant l'ensemble des financements du secteur. Elle globalise et pérennise les financements de l'Etat et des partenaires publics et privés engagés dans le programme national de rénovation urbaine : l'Etat, l'Union Economique et Sociale pour le Logement (U.E.S.L.), la Caisse de Dépôts (C.D.C.) et la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social au Titre des Bailleurs Sociaux (C.G.L.S.S.).

(Loi n°2003-710 du 1 août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, la mise en oeuvre du programme national de requalification des quartiers anciens).

**Provence Alpes Côte d'Azur**

**Les projets A.N.R.U. Marseille (13) au 01/12/2009 :**

	Statut	Montant projet	ANRU
Convention ANRU – G.I.P. du G.P.V. Marseille	Présenté au CE	7 M€	4 M€
	Statut	Montant projet	ANRU
Marseille - Flamands/Iris	Signé	98 M€	27 M€
Marseille - Les Créneaux	Signé	36 M€	8 M€
Marseille - La Savine	Signé	81 M€	25 M€
Marseille - Saint-Mauront	Présenté au CE	63 M€	15 M€
Marseille - Saint Paul	Signé	39 M€	10 M€
Marseille - Centre Nord	Présenté au CE	137 M€	31 M€
Marseille - Plan d'Aou	Signé	88 M€	24 M€
Marseille - Saint-Joseph	Signé	18 M€	5 M€
Marseille - Solidarité	Présenté au CE	81 M€	29 M€
Marseille - Malpassé	Présenté au CE	159 M€	44 M€

Marseille – Picon/Busserine/St Barthélemy (à l'étude 03/2010)

(Données : [http://www.anru.fr/IMG/pdf/Etat\\_du\\_PNRU\\_1er\\_janvier\\_2010.pdf](http://www.anru.fr/IMG/pdf/Etat_du_PNRU_1er_janvier_2010.pdf))



### ► C- Les plans de sauvegarde (Copropriétés)

Le contrat de ville de Marseille signé le 26 juin 2000, constitue le cadre par lequel l'Etat, la Ville de Marseille, le Conseil Régional, le Conseil Général et l'ACSE (ex F.A.S.) s'engagent à mettre en œuvre de façon concertée les politiques territoriales de développement et de requalification urbaine, afin de lutter contre les processus de dévalorisation de certaines copropriétés de la ville.

Il définit des programmes d'actions à l'échelle de la commune de Marseille afin d'enrayer les processus de dégradation urbaine et sociale par la lutte contre les exclusions, par la diversification des fonctions des quartiers et leur désenclavement, par la prévention de la délinquance et par le rétablissement des droits et devoirs de tous les citoyens.

Le contrat de ville de Marseille détermine les objectifs généraux et fixe les programmes d'actions thématiques applicables à l'ensemble du périmètre du contrat, et des conventions territoriales qui définissent les programmes d'actions à mener sur les sites prioritaires.

### ► D- LA L2 (source DDE)

#### Le projet de la L2 à Marseille<sup>1</sup> : une longue histoire...

Le projet de la L2 Est celui d'un long processus qui s'engage dès les années 1930.

<sup>1</sup> (Données site [http://www.paca.equipement.gouv.fr/article.php3?id\\_article=239](http://www.paca.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=239))

La L2 trouve son origine dans les décisions prises par la Ville de Marseille. Il s'agissait alors de prévoir, par des réservations foncières, la réalisation d'une deuxième rocade de la ville, la première étant constituée des boulevards de ceinture (rocade dite «du Jarret»).

L'extension urbaine qui s'est produite depuis cette époque fait que les terrains réservés sont enserlés aujourd'hui dans des quartiers densément peuplés. Ainsi, désormais, la rocade combine deux fonctions complémentaires : le contournement de Marseille par la mise en relations des deux autoroutes A7 et A50 et la desserte inter-quartiers.

Un 1<sup>er</sup> tronçon entre le boulevard Allende et les Tilleuls a été réalisé et mis en service dans les années 1980 :



Ce tronçon établissait un premier lien entre l'A7 (échangeur de la Rose) et le quartier de Saint Jérôme. Ses caractéristiques sont aujourd'hui incompatibles avec celles de la L2 Est en construction. Un prolongement (tranchée des Tilleuls mise en service en 1993) a permis d'allonger la voie de quelques centaines de mètres en direction de Frais Vallon. C'est aujourd'hui la seule section en service.

#### La L2 Est : de Frais Vallon vers Florian en direction de l'A50



Cette section est longue de 5,2 km environ. Sa construction a commencé en 1993, après la déclaration d'utilité publique du 31/12/1992, au prix d'améliorations importantes et d'un renchérissement du projet initial auxquels les habitants des quartiers traversés ont largement participé. (sic)

#### La L2 Nord : du boulevard Allende au raccordement avec l'A7



La section Nord, dimensionnée à 2 X 3 voies, s'inscrit en partie sur une voirie existante à élargir et à aménager en voie autoroutière (bd Allende, brd Arnavaux) et en partie en tracé neuf (traversée du M.I.N. des Arnavaux et raccordement à A7).

Ce projet, enterré en tranchée couverte sur environ 60 % de son linéaire, constitue une opportunité pour redonner une ossature urbaine aux quartiers nord de Marseille traversés et décroiser les secteurs d'habitats sociaux de l'ex ZUP (zone urbaine à urbaniser). (pas avec l'ANRU - ndr)



Le projet L2 Nord s'inscrit d'ailleurs dans sa totalité dans l'un des pôles d'intervention d'un Grand Projet de Ville (G.P.V.) concernant les quartiers Saint Barthélemy – Malpassé - Sainte Marthe. L'ensemble de ces projets urbains sont portés par la ville de Marseille.

Cette section a été étudiée pour que la rocade ait, de bout en bout (de l'A7 à l'A50), des caractéristiques autoroutières homogènes. Cela est en effet apparu indispensable pour tenir compte des nouveaux échanges induits par la mise en service de la L2 Est, en mettant en évidence le lien étroit existant entre les deux parties de la L2.

La L2 Nord a également été étudiée selon plusieurs variantes dont l'avenue Allende représente le tracé commun. Ces variantes ont été soumises à la concertation en mai-juin 2001.

Suite à la présentation du projet au public et à la réalisation de l'avant-projet sommaire pour la variante «MIN Ouest» (variante «marché d'intérêt national» Ouest), 2 variantes ont été retenues dans le cadre de l'évaluation préalable : la variante «MIN Ouest» et la variante «Arnavon».

Finalement, le 22 mars 2007, c'est la solution «MIN Ouest» qui est retenue dans le cadre d'un nouveau protocole financier qui permettra l'achèvement de la L2.

### ► Echancier prévisionnel

#### Contrat de partenariat :

Lancement envisagé du dialogue compétitif avec sélection des candidats au partenariat public-privé envisagé en décembre 2009

Signature envisagée du contrat de partenariat public-privé envisagé pour le 1<sup>er</sup> semestre 2011.

#### Déclaration d'utilité publique de la section Nord :

Décret en Conseil d'Etat envisagé pour fin 2010.

Pour rappel, la section Est a été déclarée d'utilité publique le 31 décembre 1992.

#### Travaux et mises en service estimés :

Section L2 Est, travaux de finition avec le partenaire public-privé dès le courant de l'année 2011 pour une mise en service prévue pour 2013.

Section L2 Nord, travaux de réalisation avec le partenaire public-privé courant 2012 pour une mise en service prévue pour 2016.

Montant estimé pour la L2 (Est-Nord) = 1 120 millions euros (7 347 millions F)



## Les Constats

### A ce jour nous pouvons faire les constats suivants :

Dans le cadre d'entretien du parc de logements sociaux.

Les bailleurs sociaux locaux (Logirem, H.M.P., 13 Habitat)

Sur l'entretien courant que tout bailleur doit entreprendre sur son parc nous pouvons dire que c'est le régime minimum. La moindre petite réparation demande un temps infiniment trop long avant d'être effectuée. Pourtant le propriétaire sait que tout patrimoine immobilier demande un minimum d'entretien et de réparation courante. A trop attendre, le bailleur se trouve confronté à une réhabilitation forcée et onéreuse. Pourtant il est reconnu que plus les réparations sont rapides moins les dégradations se renouvellent : bien sur à l'inverse plus on attend et plus les dégradations se multiplient. Le quotidien devient alors de l'urgence. Pourtant les augmentations des loyers et des charges suivent une progression régulière et rigoureuse...

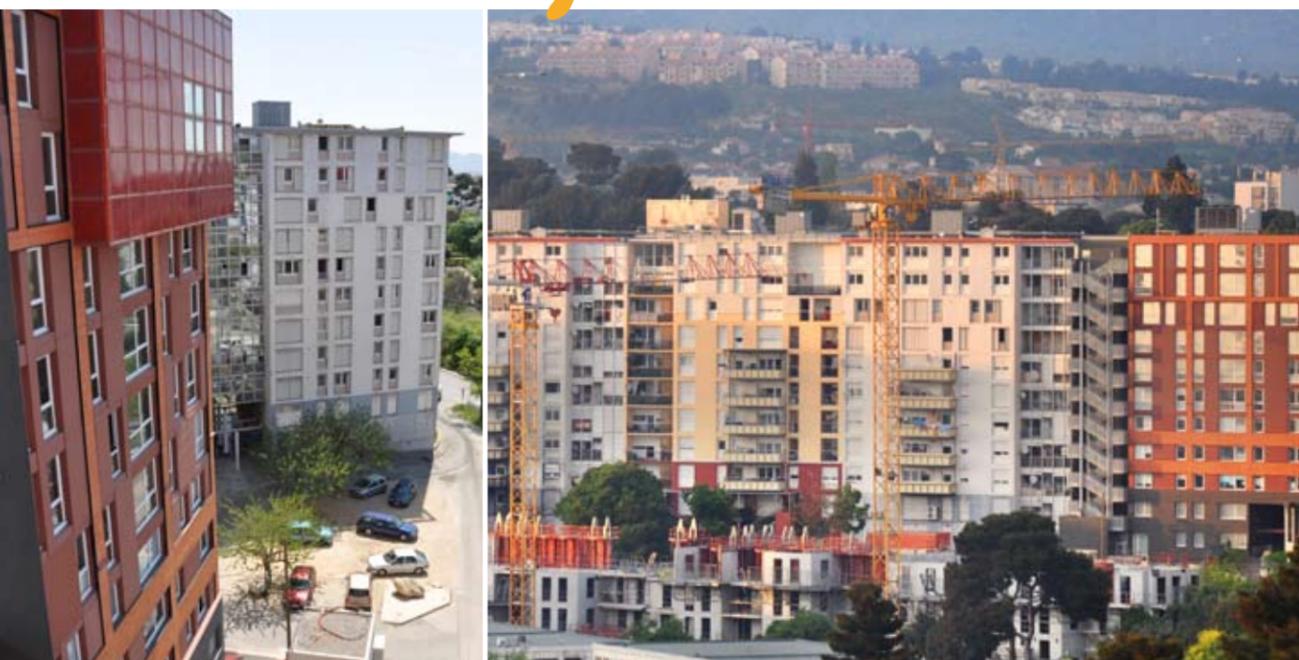
### Dans le cadre de la politique de la ville.

#### 1. Le plan de sauvegarde du Mail :

Il est bon de rappeler que les bâtiments «Le Gardian et G» ne sont pas concernés dans le plan de sauvegarde mais qu'ils font partie du «Grand Mail».

Le plan de sauvegarde en est à sa 3<sup>ème</sup> et dernière phase qui devrait se terminer en 2010. Marseille Habitat a récupéré un certain nombre d'appartements (entre 25/27) qui étaient préemptés par la Mairie de Marseille. La copropriété a été rénovée dans le gros œuvre, les menuiseries et la chaufferie. Cette phase actuelle concerne les finitions des parties extérieures. La copropriété a été clôturée avec pose de portails électriques.

Il est bon de noter qu'il y a de plus en plus d'appartements en location et que les propriétaires logeant sur place sont évidemment de moins en moins nombreux. Malgré tout, il s'avère que les propriétaires sont satisfaits du plan de sauvegarde et regrettent néanmoins que les immeubles où les locataires sont majoritaires souffrent d'avantage de dégradations.



## 2. Le projet ANRU Les Flamants - Les Iris :

Il est en cours de réalisation. Il est suspendu après quelques mois de démarrage des travaux. 13 Habitat a en effet constaté, à la suite de diagnostics de recherche pérennes de l'amiante dans presque tous les appartements. De ce fait, les travaux ont été arrêtés jusqu'au mois de mars où une décision devrait être prise. A ce jour, le bailleur recherche une solution durable à ce problème.

L'association de locataires C.S.F. Les Flamants et environs implantée depuis 2007 a organisé un ensemble de réunions où des échanges se sont engagés entre les locataires, le bailleur 13 Habitat (ex Opac Sud), l'équipe Mous et notamment les élus du Conseil Régional et du Conseil Général, du Maire du 7ème Secteur pour un projet de concertation.

- Le 29 septembre 2009, une première rencontre n'a pas permis l'avancement du projet de concertation avec les locataires,
- Le 13 janvier 2010 une réunion publique (parole des habitants) a réuni les habitants qui ont pu s'exprimer.

13 Habitat s'est engagé à poursuivre la rénovation, et les travaux de réhabilitation mais en l'absence des locataires. Cela soulève bien des problèmes ! Pour la suite des travaux notamment, les constructions se poursuivent.

### ● y aura-t-il ou n'y aura t'il pas réhabilitation, destruction, rénovation ?

Telle est la question que tous les locataires se posent et c'est dans cette situation pénible que les habitants attendent.

**«Le bailleur a interdit tous travaux dans les appartements jusqu'à nouvel ordre»**

## 3. Le projet ANRU Secteur Picon - La Busserine - Saint- Barthélemy III :

L'échéance du dépôt du dossier était fin décembre 2009. Apparemment le P.N.R.U. aurait demandé au G.P.V. de revoir le dossier afin de prendre en compte le dossier L2 Nord et une nouvelle date de dépôt a été décidée, pour mars 2010. Une réunion avec le chargé de mission s'est déroulée fin janvier afin d'être tenu informé des éventuelles modifications. D'après les dernières nouvelles il y aurait, peut-être, moins de destructions que prévues. Lors de cette réunion il a été fait un nouveau constat : toujours pas de concertation sur ce projet alors que la Loi et le règlement général de l'A.N.R.U. le prévoient et que la signature du projet est pour très prochainement. Nous pouvons également constater qu'avec le projet A.N.R.U., les promesses des précédentes concertations (L2 Nord) ont totalement disparu.

**«Encore une fois ce sont les habitants qui en supportent les conséquences» (NDLR)**



- Nous sommes en droit de nous interroger : De la L2 NORD (financement public) – G.P.V. à la L2 NORD (financement Public-Privé) – A.N.R.U. ?



## Analyse et bref retour en arrière.

**L2 Nord** : Projet initial de la rocade autoroutière et de la réhabilitation du Grand Saint Barthélemy et des noyaux villageois.

La D.D.E. (financement Etat) assure la construction de l'autoroute A507, les différents aménagements des dalles de surface où l'infrastructure est enterrée, et des abords de cette rocade. Elle est également concernée par la requalification des avenues Allende et Arnavon, des ronds-points de Sainte Marthe et du Père Wrésinsky et des échangeurs (Florian et Arnavaux). Elle finance, **sur l'aménagement des dalles de surface**, le futur boulevard Allende requalifié avec en prévision dans un futur lointain un T.C.S.P. et le projet urbain.

Le G.P.V. lui est concerné par la réhabilitation des cités que composent le Grand Saint Barthélemy mais également la requalification de plusieurs voies routières importantes de Marseille comme le boulevard périphérique du Jarret (La rose - Dromel), le boulevard de Plombières avec suppression de l'autopont, etc.

**Cette association (D.D.E. et G.P.V.) lors de la 1<sup>ère</sup> «concertation publique» (été 2000) s'était engagée pour que : si les habitants du Grand Saint Barthélemy choisissent la variante Allende plutôt que celle des Collines, la réhabilitation et la requalification des quartiers concernés ainsi**

**que les noyaux villageois seraient assurés. Plus qu'une promesse, c'était l'unique condition pour que cette «ex ZUP n°1» accède à un mieux vivre dans un cadre de vie et un environnement que le Grand Saint Barthélemy n'a pas connus depuis des lustres.**

Allende ayant été choisi et devenant le tronçon commun de la future L2, lors de la 2<sup>ème</sup> «concertation publique» (2001), il nous fallait choisir entre la variante M.I.N. ou celle d'Arnavon. Là aussi, D.D.E. et G.P.V. confirmaient leurs promesses et nous rassuraient. La concertation a fait ressortir que c'était la variante M.I.N. qui était retenue.

Enfin, avec la 3<sup>ème</sup> «concertation publique» (2002), les choses devenaient sérieuses, un Ministre est venu nous rencontrer (habitants et élèves) dans le cadre de la L2, et 3 architectes devaient plancher afin d'établir le projet définitif, plans et maquettes à l'appui, de ce qu'allait devenir le Grand Saint Barthélemy une fois la rocade L2 terminée. Cette dernière concertation s'est tenue simultanément en haut de la Canebière sous chapiteau, dans la galerie du Centre Urbain du Merlan, puis à la Mairie des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements, enfin dans les permanences des diverses associations de locataires des cités.

A cette issue, la D.D.E. a déposé le dossier retenu au Ministre de Tutelle pour que l'enquête publique démarre le plus tôt possible. Plusieurs années ont passé sans que le dossier avance.

### Il y a quelque temps, nous apprenons :

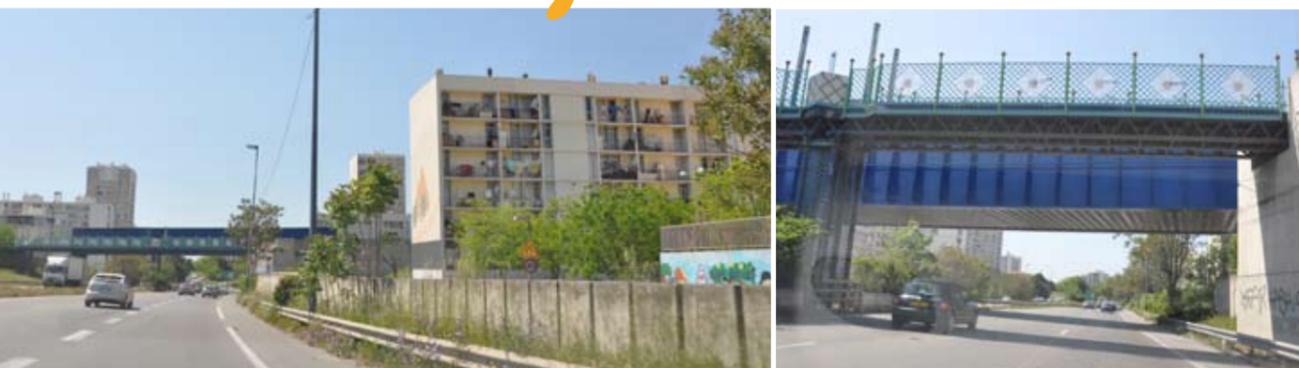
- que le dossier doit être revu car trop cher,
- que les projets tels qu'ils étaient présentés étaient annulés,
- que la nouvelle Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine prenait le relais du G.P.V. dans le cadre des réhabilitations,
- qu'un financement pour finir la L2 serait un financement de partenariat Public - Privé.

Malgré tout l'Etat s'engageait à financer : les démolitions-reconstructions de l'école de la Busserine, du Mac Donald, du Bât. C de Picon, le relogement des familles, l'aménagement de la dalle de surface et des abords de la L2.

### ► Conséquences :

Le dossier est retoqué par le Ministre des Transports. De 2003 à 2007 le dossier tombe en sommeil pour les habitants, la D.D.E nous informe que le Ministre a demandé un complément d'études et que l'A.P.S. sera soumis à la consultation populaire lors de l'enquête publique à venir.

En 2008 une présentation dans le cadre de l'enquête publique est soumise à la population où cette dernière doit pouvoir apporter tous les commentaires qu'elle trouve nécessaire, voire d'interpeller les commissaires enquêteurs. Le résultat de cette enquête publique est rendu l'été 2009 où l'on constate que les commissaires ont apporté quelques recommandations ([www.lemoniteur.fr/147-transport-et-infrastructures/article/actualite/684915-avis-favorable-pour-la-rocade-l2-nord-de-marseillerapport](http://www.lemoniteur.fr/147-transport-et-infrastructures/article/actualite/684915-avis-favorable-pour-la-rocade-l2-nord-de-marseillerapport) de l'enquête publique sur le site : [http://www.paca.equipement.gouv.fr/article.php3?id\\_article=1253](http://www.paca.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=1253)).



### ► Ainsi disparaissent du projet :

- L'échangeur gigantesque aux abords de l'A7 (vers Aix et vers Marseille)
- Les aménagements en semi-couverture du MIN,
- La gare multimodale positionnée au niveau d'Allende comme étant la nouvelle gare SNCF Picon-Busserine remplacée par une halte décentrée vers les cités,
- L'aménagement du rond point Père Wrésinsky enterré,
- Les constructions (type immeuble) en dur sur les dalles de surface,
- La halle au niveau de Font-vert/Picon,
- La réhabilitation complète du Grand Saint Barthélemy (cités, espaces extérieurs et voiries),
- la création de route entre Picon-La Busserine et Font-vert-La Benausse
- la destruction de l'ancien centre de formation boucherie pour adultes devenu depuis le Centre Social L'Agora,

### ► Sont maintenus au projet :

- Les destructions du Mac Donald et l'immeuble C de la cité Picon ainsi que celles des écoles primaire et maternelles de la Busserine,
- L'usine de traitement de l'air avenue Raimu côté face Centre Urbain,
- La dalle de surface entre l'avenue Raimu et le rond-point de sainte Marthe,
- L'aménagement du tunnel entre le rond-point de Sainte Marthe et le MIN,
- Le maintien du boulevard Salvador Allende contre les cités Font-vert et la Benausse,
- Le maintien de la rue de la Busserine,
- L'aménagement du boulevard Arnavaux,
- L'ouverture de la L2 Est pendant les travaux de la L2 Nord,
- Le maintien du projet de liaison en T.C.S.P.

### ► Ont été rajoutés ou modifiés au projet :

- Le passage de la L2 en surface sur l'emprise du Marché d'Intérêt National ainsi que la suppression de plusieurs hangars (diminution économique du M.I.N.),
- L'aménagement du rond-point de Sainte Marthe après la construction de la L2 Nord,
- Une petite couverture au niveau des Oliviers (entre le Centre Urbain du Merlan et le rond-point Wrésinsky),
- La voie U104 entre la cité les Lauriers et l'avenue Prosper Mérimée,
- Un échangeur en deux points sur le rond-point Wrésinsky,
- Un échangeur Arnavaux/A7 aussi important (soit-disant moins gênant...pour les habitants des Castors de Servières – NDLR),

### ► Interrogations :

- Que deviennent les écoles primaires et maternelles de la Busserine ?
- Que devient le pôle multimodal ?
- Pourquoi attendre pour la réhabilitation du rond-point de Sainte Marthe ?

En effet, la requalification du rond point se ferait dans les 2 ans après la fin des travaux.

Les analyses du bruit et de l'air notamment sur la partie avenue Allende entre la voie SNCF Aix – Marseille et l'avenue Raimu démontrent un taux de pollution au-dessus de la normale qui conforte l'idée qu'une couverture complète est plus que nécessaire maintenant indispensable.

**Mais du projet de réhabilitation G.P.V. au projet A.N.R.U. les habitants sont bien les perdants (NDLR)**

- Pourquoi n'en tient-on pas compte ?

### ► Le projet A.N.R.U. :

- La copropriété du Mail a obtenu un plan de sauvegarde, c'était nécessaire et urgent (les copropriétaires s'en tirent relativement bien, ils sont bien les seuls),
- Pour le reste la concertation est soit difficile (Flamants/Iris), soit inexistante (Picon, Busserine, St Barthélemy III).
- La cité des Flamants a obtenu après des années d'étude, de présentation de projets, un projet A.N.R.U. mais après 2 ans de travaux, pour l'heure arrêté pour cause d'**amiante**,
- Un projet A.N.R.U. a été lancé sur Picon-Busserine-Saint Barthélemy III. Le dossier retoqué sera re-déposé pour mars 2010,
- Pour l'heure il n'y a pas de réel projet concernant la dalle de surface (L2 Nord).
- On maintient, malgré la pollution, les voies de circulation routière (Allende et Busserine) au plus près des immeubles. L'espace laissé par l'avenue Allende (considérée comme une fracture, une plaie séparant les 2 rives) va demeurer et le Grand Saint Barthélemy sera toujours et à jamais coupé en deux.
- Le quartier du Canet gare ou Petit Canet va voir accroître le trafic à ses murs avec actuellement la ligne S.N.C.F. P.L.M., puis la L2 et enfin la Ligne S.N.C.F. à Grande Vitesse Paris-Nice, sans compter la circulation de surface.

- Les cités Font-vert et La Benausse de ce fait ne sont plus concernées voir même éliminées de tous projets.
- **Là aussi, qu'est ce qui justifie cette décision ? Estime-t-on que les cités de Font-vert et de la Benausse sont si parfaites qu'elles ne méritent pas qu'on s'y intéresse ? Ces habitants, ces locataires ne seraient-ils pas concernés par le passage de la L2 ?** C'est au niveau de ces 2 cités que la pollution serait la plus importante, c'est également à ce niveau que serait maintenu le boulevard Allende : qui s'en préoccupe !
- **Comment peut-on établir que telle rive doit être réhabilitée et pas l'autre ?**
- De quelques bâtiments détruits dans le cadre de la L2, à presque 5 fois plus dans le cadre L2-A.N.R.U.,
- **Comment peut-on passer à autant de destructions uniquement parce qu'un organisme diffère ? Qu'est ce qui le justifie ? Qu'elles sont les motivations de ces destructions ? Pense-t-on aux locataires, aux traumatismes que cela génère, lors de prise de telles décisions ? Quand on sait les problèmes de relogement, comment peut-on envisager la destruction d'autant de logements sans raison valable et apparente ?**

Encore une fois nous pouvons reprendre les formulations des habitants lors du Forum de l'Habitant : Sommes-nous des Citoyens à part entière ? Nous ne sommes pas des habitants de seconde zone !

Et pourtant comme tout citoyen, pour la plupart, ils payent leurs impôts sur le revenu et la taxe d'habitation, ils règlent leur loyer, l'eau (froide et chaude), l'électricité et/ou le gaz, ils assurent appartement, voitures, et enfants (scolarité), ils votent et participent à la vie du quartier (associations de parents d'élèves, associations sportives, sociales, culturelles, etc.).

- **Alors pourquoi ne sont-ils pas considérés comme tout citoyen, avec les mêmes Droits puisqu'ils ont les mêmes Devoirs ? Pourquoi ne sont-ils pas respectés comme tout Citoyen ? Parce qu'ils habitent «les Quartiers Nord» n'ont-ils pas droit à la même dignité ?**

► **En résumé :**

**«Des promesses, des promesses toujours des promesses !»**

Là encore nous avons été trompés, les promesses n'ont pas été tenues. On peut se rappeler en 1999 Monsieur Dallard alors responsable du projet de la L2 Nord à la D.D.E. : « Si la L2 ne passe pas par Allende, vos cités, vos noyaux villageois, vos quartiers ne seront pas réhabilités ni requalifiés, c'est une chance unique que vous avez pour voir se transformer le Grand Saint Barthélemy et connaître une autre qualité de vie. Si non, il n'y aura plus jamais de projets de réhabilitation ici. C'est votre dernière chance ».

**Voilà donc comment le projet nous a été présenté : C'EST UNE CHANCE UNIQUE – NE PASSEZ PAS A COTE – CA NE SE REPRESENTERA PAS...**

- **Les pouvoirs publics ont obtenu ce qu'ils voulaient avec le passage de la L2 Nord par l'avenue Salvador Allende et par le M.I.N. Et nous qu'en retire-t-on ?**

- **Qu'est ce qu'il reste des promesses faites sur la réhabilitation et la requalification du Grand Saint Barthélemy ?**
- **Pourquoi tant d'hypocrisie ?**
- **Pourquoi des institutions (somme toutes respectables) agissent de la sorte ?**
- **Comment des Politiques peuvent-ils s'engager vis-à-vis de la population alors même qu'ils savent que la plus part du temps ces projets n'arriveront pas à termes ou pas de la façon promise ?**

Demander aux habitants ce qu'ils souhaiteraient sur la dalle de surface (halle, commerces, aménagements culturels, sportifs ou sociaux, jardins, etc.). Faire établir par les écoliers des projets de leur quartier, dans le futur, en prenant en compte la L2. Déplacer un Ministre justement pour voir ces projets. Faire miroiter un quartier à visage humain, un cadre de vie plus qu'agréable, un environnement digne de ce nom, des dessertes (T.C.) comme jamais (train, bus, T.C.S.P.) avec parking dédié. Boulevard avec une seule voie de circulation par sens, un parcours vert (voies cyclables, chemins piétons), profiter de véritables espaces extérieurs...



**Les pollutions ou état des lieux de notre environnement <sup>1</sup>**

Autre dernier point sur le positionnement des voies de circulation et du «T.C.S.P.». Les études de bruit ont relevé notamment au niveau d'Allende entre le rond-point de Sainte Marthe et le Centre Urbain du Merlan un taux de 70 à 75 db d'où la nécessité d'enterrer cette portion d'autoroute. Autre niveau de pollution et pas des moindres celle atmosphérique. La dernière étude menée par ATMO PACA, à la demande conjointe de la Mairie de Secteur et du Centre Social de l'Agora (entre le 08/09/2008 et le 25/01/2009) montre :

Pour **les particules en suspension (PM 10)** le taux est de **26 µg/m<sup>3</sup>**. Elle respecte **la valeur limite de 40 µg/m<sup>3</sup>**. Les concentrations peuvent être plus importantes en cas de conditions atmosphériques stables (peu de vent),

**Pour le Dioxyde d'Azote (NO<sub>2</sub>)** les 2 points noirs sont au niveau de la Maison des Familles et des Associations avec un taux de **66 µg/m<sup>3</sup>** et au carrefour, bretelle de sortie Allende avenue Raimu (cité la Benausse **69 µg/m<sup>3</sup>**) avec un taux de **67 µg/m<sup>3</sup>**, **la valeur limite de 40 µg/m<sup>3</sup>**.

Autres constatations :

en l'absence de trafic sur Allende les concentrations moyennes diminueraient de 30%, et se situeraient en deçà de la valeur limite de 40 µg/m<sup>3</sup> **sauf au niveau de La Benausse où les concentrations moyennes dépasseraient toujours le seuil de la valeur limite.** Une augmentation de 30 000 VL/Jour sur Allende par rapport à la configuration actuelle occasionnerait **une augmentation moyenne des concentrations de Dioxyde d'Azote sur les voiries avoisinantes et sur Allende de 17%.** Une aggravation de la pollution serait également constatée sur les axes déjà en dépassement de cette valeur limite.

<sup>1</sup> Données et site Internet : [www.atmopaca.org](http://www.atmopaca.org)

**Pour le Benzène** les teneurs sont en deçà de la valeur limite (5 µg/m<sup>3</sup>/an). Seul le croisement Raimu-Allende atteint le seuil dit « objectif de qualité » égal à 2 µg/m<sup>3</sup>/an.

En **Air Intérieur** pour information, ces analyses ont été effectuées dans le centre social Agora au niveau du hall d'accueil et dans la grande salle de l'ex-école.

En **Dioxyde d'Azote (NO<sub>2</sub>)** les concentrations moyennes sont respectivement de 28 et 34 µg/m<sup>3</sup>, moins importantes que celles relevées en air extérieur dans la cour du centre social (36 µg/m<sup>3</sup>) ou bien de la rue de la Busserine (44 µg/m<sup>3</sup>).

Les **teneurs en Benzène** à l'inverse, sont quasi similaires entre l'extérieur et l'intérieur avec 1.4 µg/m<sup>3</sup> pour le hall d'accueil et la cour de l'Agora et 1.6 µg/m<sup>3</sup> pour le hall de l'école et pour la rue de la Busserine. Ce polluant se comporte différemment, sa transformation est beaucoup plus lente.

Les mesures en formaldéhyde sont de 7 µg/m<sup>3</sup> pour l'accueil et de 11 µg/m<sup>3</sup> dans le centre. Elles font partie des concentrations les plus basses relevées dans d'autres écoles françaises. La teneur du hall de l'école est cependant légèrement supérieure à la préconisation de la valeur guide pour ce polluant, édictée par l'A.F.S.S.E.T. (10 µg/m<sup>3</sup> à long terme). En air intérieur, le formaldéhyde provient des colles, des résines, des contre plaqués, des peintures dans le mobilier, les sols...



## Les Conclusions

Il faut renforcer le partenariat avec les associations du Grand Saint Barthélemy, valoriser leur travail quotidien, associations de locataires, du cadre de vie ou de la médiation sociale, mais aussi les associations qui ont d'autres activités mais dont les principaux objectifs sont malgré tout de s'occuper des habitants (associations sportives, seniors, culturelles, etc.). Elles constituent toutes, un important potentiel de participation à l'amélioration du cadre de vie, et il faut les soutenir dans cette voie. L'Espace Logement, lieu ressource du Collectif Citoyens, Logement et Cadre de Vie poursuit sa contribution au développement de ce potentiel.

**Nous insistons sur le fait que la CONCERTATION, la PARTICIPATION doivent déboucher sur des résultats concrets, visibles et rapides.**

Plans de sauvegarde, projets ANRU, L2, Les Hauts de Sainte Marthe, de grands projets qui doivent influencer sur le devenir du Grand Saint Barthélemy à la condition d'y inclure les habitants. Plus ils seront tenus à l'écart et plus il y aura de la réprobation, par contre plus ils seront «partie prenante», plus la coopération, la collaboration sera fructueuse pour tout le monde (décideurs, financiers, bailleurs, institutions, politiques, associations et habitants). Il est tout à fait logique que quand les habitants participent au déroulement d'un projet, la contestation soit quasi nulle.

### ► Au Forum de l'Habitant

- De Madame Predereau Préfet Déléguée à l'Egalité des Chances,
- en passant par Madame Fructus, Adjointe au Maire de Marseille Déléguée à l'Engagement Municipal au Logement – Habitat et Logement - Relation avec les organismes H.L.M.,
- par Monsieur Hovsépian, Maire du 7ème Secteur,
- par Madame Andrieux, Députée de la 7ème circonscription,
- par Messieurs Rossi et Noyes, Conseillers Généraux,
- par le Docteur Bourgat, Adjoint au Maire de Marseille en charge de la lutte contre l'exclusion qui avait l'honneur de représenter Monsieur Gaudin Maire de Marseille et Madame Boyer Député de la 8ème circonscription, Adjointe au Maire de Marseille Déléguée au G.P.V., au P.R.U. et aux C.U.C.S., Présidente du G.I.P. G.P.V. et du G.I.P. Politique de la Ville,
- puis par Mesdames et Messieurs les Responsables des Organismes H.L.M. publics et privés,
- pour finir par Mesdames et Messieurs les Techniciens des diverses Institutions et/ou Collectivités Territoriales et organismes privés, tous ont pris plus ou moins des engagements à ce que la concertation, la participation, l'attente des habitants soient pris en compte.

**«Le temps sera témoin si oui ou non ces engagements ont été tenus ou pas...» (NDLR)**

### ► Propos recueillis et retranscrits de Mr Teule Sociologue au CERFISE lors du Forum de l'Habitant :

« La question du relogement dans les programmes de l'A.N.R.U. est une question délicate, et ce que l'on remarque partout, c'est que les logements ne sont jamais construits avant qu'on ne les détruise. On constate également que le parcours moyen d'un habitant qui est relogé est de rester dans un logement équivalent, mais une partie non négligeable se retrouve dans une situation plus difficile. Il fait remarquer également que, souvent, les fortes personnalités sont bien relogées alors que les autres subissent.

Il revient sur les débats qui ont eu lieu autour des trois thématiques, les déplacements, les équipements et l'habitat, ce dernier thème ayant donné lieu aux discussions les plus vives.

Il indique que, ce qui en ressort est de l'ordre du ressenti des habitants en terme de diagnostic, de constats mais aussi de propositions. Selon lui, les habitants sont fortement mobilisés sur ces thématiques et attendent beaucoup des discussions avec les élus et les décideurs. **Il rappelle également qu'il y a, dans ce quartier, une vraie culture de la discussion et une connaissance importante des habitants sur les sujets.**

**Cependant, il y a une crainte des pouvoirs publics, notamment parce que ces derniers ne font que les informer au lieu de mettre en place de vraies démarches de concertation.**

Les sujets qui inquiètent les habitants sont nombreux, que ce soient les démolitions et les reconstructions, les relogements qui ne se font pas, la gestion des chantiers, les espaces extérieurs ainsi que l'économie parallèle. Au niveau de cette dernière thématique, il souligne que les habitants ont rappelé que ce n'est pas à eux de la gérer.

Pour lui, un premier élément important, est la cohabitation de l'A.N.R.U. et de la L2 qui ne forme pas un grand projet global, mais qui crée un morcellement du territoire avec des quartiers qui ne sont pas pris en compte comme la cité S.N.C.F.

Il ne s'agit pas de penser un projet forcément grand mais global, qui prend en compte la gestion au quotidien et la rénovation.

Il fait remarquer : « Madame Fructus, Adjointe à la Mairie de Marseille en charge de l'habitat, a expliqué que les grands projets urbains (dont l'A.N.R.U.) sont des projets complexes, exigeants et qui prennent du temps. Néanmoins, dans le cadre de la gestion de proximité, un grand projet ne doit pas effacer l'autre. **Il est impératif d'arrêter d'attendre, car tout se dégrade. Cela fait 20 ans que la gestion quotidienne est reportée à cause des grands projets urbains. Tout cela montre l'urgence qu'il y a à travailler collectivement. La demande est simple mais demande une organisation entre les acteurs. La concertation est une démarche riche si elle est faite sérieusement. Il ne faut pas la prendre comme une obligation faite par le législateur. Elle doit s'établir dans la durée pour un véritable projet partagé et une qualité urbaine permanente ».**

La concertation a certes un coût, mais lorsqu'elle n'est pas faite, les conséquences sont bien plus coûteuses. C'est ce que nous démontre l'exemple des Flamants avec le blocage du projet.

Il faut garder la mémoire de ce qui a été fait, se servir de ce qui existe déjà et inventer des dispositifs de concertation qui correspondent au présent, car ils sont essentiels tant au niveau de la gestion quotidienne, que des grands projets ou que des aménagements à réaliser immédiatement sans plus attendre.

Dans ces dispositifs, il est important de reconnaître la qualité des habitants, des techniciens et des élus.

Si on se réfère à l'exemple des Flamants, on ne peut pas laisser l'organisme logeur et les habitants, seuls.

Ils ont besoin des autres partenaires qui doivent tenir leur rôle, y compris de s'investir ensemble dans une réflexion avec le collectif Citoyens, Logement et Cadre de vie.



**La question qui se pose désormais à chacun des partenaires est la suivante :**

- **Est-ce que nous mettons en place un véritable dispositif de participation avec, en préalable, la définition d'une éthique et d'une méthode de participation, en sachant qu'au travers de ces journées, pour lui, cette action a déjà commencé ?**

**Et de conclure :**

- **Il y a le particulier, l'individuel, le collectif, nous avons plutôt traité l'intérêt général par le bien commun. On attend une réponse, met-on en place une concertation avec une participation sociale ? »**

Fin des propos recueillis de Mr Teule.

► **Enfin reste le problème financier ou du financement de ces Grands Projets Urbains :**

Dans le cadre du plan de sauvegarde et des projets A.N.R.U. les financements sont assurés par les Collectivités Locales, l'Etat et dans le cadre de la Politique de la Ville. Concernant le plan de sauvegarde (cela concerne les copropriétés) en plus de Collectivités locales, une partie du financement est assurée par les copropriétaires. Les réhabilitations se font autour de ce que l'on appelle les espaces communs, les menuiseries et les espaces extérieurs, parking, clôture, etc.

Concernant les financements de l'A.N.R.U. (financiers multiples publics et privés) cela concerne notamment les quartiers où sont implantés les cités H.L.M. De ce fait, la voirie, les espaces extérieurs, les transports, ainsi que la réhabilitation du bâti, mais aussi les démolitions-reconstructions (avec les déplacements de population) sont entièrement financés dans le cadre de la Politique de la Ville. L'A.N.R.U. peut aider financièrement le ou les bailleurs sociaux comme c'est le cas pour la cité Picon où l'A.N.R.U. finance l'implantation du chauffage collectif en lieu et place de la Logirem (rappelons qu'à part la tour A aucun immeuble n'est chauffé et que la Logirem a acheté la cité Picon connaissant parfaitement l'état des lieux).



marché) a 2 ans pour établir le projet physique : Il se peut que durant cette période les coûts des études, des matériaux, etc. augmentent et que de nouveaux problèmes apparaissent.

Le nerf de ces projets ou dossiers, c'est l'argent. La stratégie à adopter doit être la CONCERTATION, la PARTICIPATION entre TOUS les acteurs Politiques/ Financiers, Techniciens et Habitants. Nous ne devons trouver sur le chemin de ces Grands Projets Urbains ni exclusion, ni laisser pour compte, pas de sous-citoyen, pas de nébuleuse. Il faut du compromis, de la discussion, de la solidarité et toute la transparence possible. Les problèmes posés sur la table, les solutions doivent être claires et les mêmes pour tout le monde. Il en va du bien-être des habitants. Il faut que la confiance revienne au sein de cette population.

Par contre, pour la L2 ou du moins pour finir cette L2 la décision a été prise (par les politiques) de lancer un financement en contrat de partenariat Public - Privé. Il est certain que de toutes les manières, c'est bien nous qui allons la payer et il est encore une fois regrettable que nos impôts ne nous servent pas comme nous le voudrions. Le Privé ne va permettre que de finir l'ouvrage qui a démarré en 1992. Il faut savoir qu'une fois la construction réalisée, c'est l'Etat qui sera chargé de l'entretien et de l'exploitation de l'ouvrage...

Ce partenariat Public-Privé va, pour un coût de 185 millions €, finir la L2 Est et pour un coût de 555 millions € environ, construire la L2 Nord ainsi que de terminer (finitions, raccordements, etc.) l'ensemble de la L2. La L2 Est aura déjà coûté plus de 400 millions € et la totalité de la L2 serait estimée, à novembre 2009, à 1 120 millions € (7.347 million sF). Ce montant ne restera valable qu'à la fin des travaux s'il n'y a pas de mauvaises surprises. Mais du fait que l'entreprise «Privé» (qui emportera le

**Je me risquerais à dire  
«tous unis pour un même combat»  
(NDLR)**



### ► Le problème du MIN qui nous préoccupe :

Dans un autre domaine, mais tout aussi important d'un côté économique, de l'emploi et environnemental : la L2 doit passer en surface sur le M.I.N. des Arnavaux. Les commissaires enquêteurs (lors de l'enquête publique) ont demandé à l'Etat que le passage de cette autoroute n'entame pas l'économie du MIN et que les emplois soient préservés. Cela est une bonne chose mais l'Etat ne devrait-il pas réfléchir également, concernant le passage de la L2 au MIN, de la présence à proximité de l'usine CEREXAGRI spécialisée dans la fabrication de fongicide (classé « Seveso » depuis 2002) et qui a connu en mars 2010 son 3ème dysfonctionnement grave depuis un peu plus de 10 ans<sup>1</sup>.



Aussi, dans le MIN, l'usine ISOTRON exploité par la société IONISOS traite par irradiation ou par ionisation certains aliments. Tous les aliments autorisés sont ainsi traités par rayonnement ionisant (rayons gamma, cobalt 60 et césium 137). Les habitants du quartier disent volontiers que cette usine enferme en son sein une bombe au cobalt enfouie dans le sol dans un coffre en béton<sup>2</sup>.

Si cela s'avère exact, ne serait-ce pas un danger supplémentaire que de faire passer à proximité une autoroute sachant qu'il y a déjà la ligne TGV et qu'il y aura bientôt la L.G.V. Tout ça nous laisse perplexe et à bien des questions nous ne trouvons de réponses. Ce serait une raison supplémentaire (la sécurité) que d'enterrer cette L2 sur sa totalité jusqu'à A7.

<sup>1</sup> (Source Internet : [http://www.marseille.fr/sitevdm/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=151](http://www.marseille.fr/sitevdm/jsp/site/Portal.jsp?page_id=151) [http://www.google.fr/search?sourceid=navclient&hl=fr&ie=UTF-8&rlz=1T4GZAZ\\_frFR352FR352&q=usine+cerexagri+Marseille](http://www.google.fr/search?sourceid=navclient&hl=fr&ie=UTF-8&rlz=1T4GZAZ_frFR352FR352&q=usine+cerexagri+Marseille))

<sup>2</sup> (source Internet : [http://www.google.fr/search?sourceid=navclient&hl=fr&ie=UTF-8&rlz=1T4GZAZ\\_frFR352FR352&q=irradiation+des+aliments](http://www.google.fr/search?sourceid=navclient&hl=fr&ie=UTF-8&rlz=1T4GZAZ_frFR352FR352&q=irradiation+des+aliments))

## Deuxième Partie

L'état des lieux a été effectué par les associations de locataires et par les habitants. Il complète celui réalisé en 2002.

## HABITAT – AMENAGEMENTS – ESPACES EXTERIEURS

### ► Saint Barthelemy III (Habitat Marseille Provence)



- Poursuite de la réhabilitation de la cité (sans augmentation de loyers, ni des charges),
- Réfection des balcons,
- Rénovation des façades : effritement des corniches d'immeubles notamment au bât E,
- Pose d'interphones car les halls d'entrées sont fermés à clés et les visiteurs ne peuvent accéder aux étages,
- Mise aux normes des boîtes aux lettres,
- Fermeture des cuisines, balcons et salles de bains par des loggias, pose de fenêtres à double vitrage,
- Hygiène : désinsectisation, dératisation non effectuées,
- Ascenseurs : tour D - vieille machinerie usée, souvent en panne,
- Problème de caves,

■ Gestion : Incohérences et manque de proximité dans la gestion du logeur. Les permanences sur place sont assurées de manière irrégulière : rétablir une gestion de proximité,

■ Protocole Amélioration de la Qualité des Services (A.Q.S.) 1999 :

#### ● quels résultats ? Où en est le suivi ?

- Application de la Loi S.R.U. (1 gardien pour 100 logements) et la Loi Vaillant sur la sécurité quotidienne (sécurisation des espaces extérieurs),
- Municipalisation et réfection des trottoirs, pieds d'immeubles, voiries, parkings, éclairages extérieurs,
- Manque d'espaces verts, jardins et jeux d'enfants,
- Réfection des jardinières : pose de bancs. Aménager un jardin avec arbres, jeux pour enfants et une fontaine à l'emplacement du « trou » actuel entre les bâtiments E et F,
- Aménager un parking et un passage piétons à l'emplacement des anciens blocs E4/E5 démolis. Cette démolition correspondait à un projet d'aménagement qui n'a jamais abouti. Il faut saisir l'opportunité de l'ANRU pour le réaliser : permettre un accès plus direct aux bâtiments par le prolongement de la voie d'entrée dans La Busserine par l'avenue Raimu jusqu'au stade,
- Signalisation des noms des rues et numérotation des entrées des immeubles,
- Aucun aménagement aucune place réservée pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et pour les personnes handicapées.

### ► La Busserine (Logirem) :

- Les ascenseurs : matériel trop fragile et entretien insuffisant. Dans les différents immeubles, les systèmes ne sont pas les mêmes, ce qui complique l'entretien et les réparations,
- Améliorer le système de chauffage de la tour Q : pas de chauffage aux étages inférieurs et à partir du 15ème,
- A la tour Q on n'a pas motorisé les rideaux roulants alors que cela a été réalisé sur les L et M, pourquoi ?
- Il faut améliorer la propreté, surtout dans la tour Q : sensibiliser les locataires aux questions d'hygiène, mais le niveau du service rendu est-il à la hauteur des charges payées par les locataires ?
- L'entrée de la tour Q est dans un état lamentable,
- Vérifier les interphones au bât. M la sonnerie fonctionne, ce qui est défectueux c'est l'ouverture électrique ou électronique des portes,
- Au nord du bât. M l'espace dédié aux conteneurs à ordures a été déplacé vers l'avenue Raimu. Les locataires se plaignent de l'éloignement du local,
- L'écoulement des eaux usées se fait mal, il faut déboucher régulièrement les canalisations du réseau de surface,
- Le bureau de la Gestion du bât. L1 est fermé. Il faut s'adresser au bureau de la tour K. Problème

ce bureau est rarement ouvert et jamais régulièrement,

- Terrain de l'ancien bât. P : un aménagement provisoire est prévu par la Logirem. Un aménagement durable devra être effectué, en retenant l'idée d'un chemin piétonnier permettant de rejoindre le Centre Urbain,
- Aménager un terrain de jeux pour enfants au pied du bât. Q,
- Le terrain poly-sports a été supprimé Pourquoi ? Où sera-t-il remplacé ?
- Installer des éclairages extérieurs pour les bâtiments Logirem (il y a bien des spots sur les pignons des T.G.H. mais ils éclairent le ciel. C'est les trottoirs, la voirie et les parkings qu'il faut éclairer. Il aurait fallu les installer sur le 1er 1/3 de la hauteur),
- Goudronner le parking médian entre les bâtiments L et E,
- Maintenir les tracés des emplacements de places de voitures sur les parkings,
- Installer des bancs publics (loin des fenêtres des immeubles) le long du terrain de jeux du bât. M, en pignon du bât. E face à Logirem,
- Signalisation des noms des rues et numérotation des entrées des immeubles,
- Aucun aménagement aucune place réservée pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et pour les personnes handicapées.



### ► La Benausse (Logirem) :

- Le chauffage : Il serait souhaitable d'attribuer des compteurs individuels et d'installer des radiateurs modulables dans chaque appartement,
- Le contrat de chauffage : il est regrettable que la Logirem et le Chauffagiste aient préconisé et défendu leur propre intérêt au détriment des locataires. En effet, il apparaîtrait que la tem-

nos logements : le système de chauffage actuel est au gaz : la Logirem n'aurait-elle pas intérêt à envisager un changement radical sur l'ensemble de son parc sur le secteur (4 cités) dans le cadre d'un même marché ? A l'époque du réchauffement de la planète des sociétés d'H.L.M. n'ont pas hésité à investir dans le développement durable



pérature maximum demandée par Logirem est 19° et que pour tout dépassement la facturation serait au détriment du chauffagiste. Donc, le chauffagiste refuse d'augmenter les degrés dans les appartements,

- Coupures de chauffage et/ou d'eau chaude. La société réparatrice prend l'habitude de n'intervenir le week-end que si les 2 systèmes sont en panne. S'il n'y a que le chauffage il ne se déplace pas,
- Nous proposons à la Logirem de réfléchir ensemble à un événement majeur de l'évolution de

(ex : tuiles photo-voltaïques, jardin sur les toits, murs végétalisés, récupération d'eau de pluie (eau d'arrosage), éolienne de toit, fermeture des loggias, etc.). Des aides de l'état sont possibles et tout le monde en profiterait,

- Travaux de réhabilitation : La dernière réhabilitation n'a pas été terminée, qu'attend la Logirem pour la finir (peintures, encadrements des portes, sols et plafonds de certains balcons, peintures halls d'entrées intérieurs, etc.). Il serait souhaitable qu'un suivi des travaux soit constant et régulier.

Que le choix judicieux et sérieux des entreprises soit fait,

- Sécurisation de la cité : Portail électrique à l'entrée et interphones individuels,
- Dans le cadre de la Loi S.R.U. 1 gardien à demeure pour 100 logements,
- Eclairage extérieur (parkings et toit d'immeuble) doit fonctionner, trop souvent en panne,
- Enlèvement des épaves (dangereux pour les enfants) car certains mettent le feu à l'intérieur,
- Les caves : lors de la 1ère réhabilitation Logirem a procédé à la suppression des caves. Mais il n'y a pas eu de modification des baux à ce sujet, ce qui fait que tous les anciens locataires continuent de payer la location des caves alors qu'ils ne l'ont plus. Donc la plupart des locataires souhaiterait être titulaire à nouveau de leur cave. Ils payent toujours sa location,
- Propreté de la cité : Le gestionnaire ayant disparu du panorama de la cité, les travaux d'entretien sont effectués par des entreprises. 10 fois moins de travail la cité (bâtiments et communs) est sale. Logirem a unilatéralement rendu caduque les contrats d'entretien et d'élagage. Ces contrats de nettoyage des bâtiments comme celui de l'élagage des mûriers, 2 fois par an, ont été pris dans un but bien précis. Que la cité soit propre et que les mûriers soient stériles au bout de 10 ans de taille ! Or la cité n'a jamais été aussi sale,
- Les charges : Lors du contrôle des charges (remonté sur les 3 dernières années) il s'est avéré qu'il y a des erreurs qui apparemment remonteraient bien au-delà de 2006. Une négociation est en cours, mais une plus grande transparence serait plus que nécessaire,
- Commission d'attribution des logements : Il est demandé une plus grande transparence,
- Respect envers la Loi : Pourquoi Logirem ne respecte pas les lois de la république ? Non-application de la Loi S.R.U. (1 gardien = 100 locataires, Conseil

de Concertation locative, etc.) en outre ou sur la sécurité dans les cités ou comme la Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain,

- Parking : Trop de voitures épaves. Dortoir à voitures. Stationnement anarchique. Eclairage très souvent absent Pourquoi ?
- La cité est un enclos, enclavé entre la bretelle de sortie de la voie rapide, l'avenue Raimu et la colline. La seule possibilité pour permettre à la cité de respirer serait de l'ouvrir grâce aux futurs aménagements du boulevard urbain en surface grâce à la L2,
- Idem pour le manque de place de stationnement il serait bon de prévoir avec le projet de la L2 Nord d'agrandir le périmètre du parking côté voie rapide bretelle de sortie,
- Mauvais entretien des tailles des arbres et arbustes. En fait entretien nul sur les espaces verts, comme pour le terrain poly-sports,
- L'entretien et l'hygiène du local à conteneurs laissent souvent à désirer,
- Les grilles, tant de l'enclos du jardin d'enfants comme du grillage de l'enceinte de la cité, sont dégradées régulièrement. Il faut que Logirem les répare immédiatement sans attendre un éventuel accident grave,
- Signalisation des noms des rues et numérotation des entrées des immeubles,
- Aucun aménagement aucune place réservée pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduites et pour les personnes handicapées.





### ► Font-Vert (LOGIREM) :

- Malgré une réhabilitation récente il existe un véritable problème de vétusté,
- Colonnes d'écoulement des eaux usées défectueuses,
- Chauffage : Vieux de 45 ans il ne fonctionne pas dans les bât. C1, C3, C4 et l'hiver 2009 a été très difficile pour les locataires par manque d'isolation des fenêtres,
- Les volets ferment mal,
- Le bois qui est disposé au-dessus des baignoires, pourrit,
- Ascenseurs : très souvent en panne notamment la tour A. Mais les ascenseurs sont le problème le plus pénible et le plus dur à régler,
- Utilisation détournée de l'eau collective,
- Incendie dans la tour A,
- Hall fréquenté par des personnes extérieures à la cité,
- Insécurité dans la cité,
- Application de la loi S.R.U. Elle concerne le gardiennage : soit 1 gardien pour 100 logements,
- Jardin : Il existe un bon parcours de santé qu'il suffirait de remettre en état. Il serait bon que les jardins soient entretenus, (une étude de l'ensemble est commandée au PADES)
- Au niveau du passage souterrain Picon – Font-vert : quand il pleut, il y a création d'énormes étendues d'eau car les niveaux n'ont pas été respectés. De ce fait, le passage et tout l'alentour est inondé,
- Signalisation des noms des rues et numérotation des entrées des immeubles,
- Aucun aménagement aucune place réservée pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduites et pour les personnes handicapées.



### ► Les Flamants (13 HABITAT EX OPAC SUD) :

- La cité des Flamants bénéficie d'un financement pour la restructuration de la cité, l'A.N.R.U,
- C'est un établissement public industriel et commercial (E.P.I.C.) qui a pour objectif de développer la mixité sociale et de développement durable,
- La 1ère tranche de travaux a bien démarré et a livré les premiers bâtiments, ainsi que le pôle de services et la maison de la solidarité. Mais des problèmes sont apparus lors des derniers diagnostics (amiante notamment). 13 Habitat a suspendu les travaux jusqu'à nouvel ordre,
- Façades : un ravalement des façades est souhaité (colmatage des fissures, éclats béton, étanchéité, isolation, etc.) qui doit satisfaire les locataires,
- Portes et halls d'entrée d'immeubles : une rénovation complète doit être effectuée afin de rendre ces endroits propres, agréables et sécurisés. Il serait souhaitable que cela ne continue pas à rester un lieu de rendez-vous des jeunes,
- Chauffage : individuel au gaz sauf le bâtiment 7 qui est collectif ; il est trop vieux, défectueux et revient et coûte très cher. Un meilleur chauffage et une bonne isolation seraient bénéfiques,
- Eclairage : Il est très insuffisant et le réseau électrique doit être rénové afin d'éviter les pannes fréquentes. De plus, l'éclairage de secours ne se déclenche pas. Enfin, ultime problème lors de pannes, les ascenseurs ne fonctionnent plus, bloquent (avec ou sans personne) et se servir des escaliers de secours est dangereux dans le noir du fait de l'absence de l'éclairage de secours,
- Fenêtres : En 2005 toutes les fenêtres ont été changées par des fenêtres en PVC. Les locataires se plaignent de la mauvaise qualité des fenêtres et de l'installation qui a été trop rapide. Il y a une mauvaise isolation, des défauts apparaissent (pas de niveau, mauvaise installation, etc.). Qui plus est, elles ne protègent pas du bruit extérieur. Des locataires se sont plaints auprès de l'agence car cela devient dangereux,
- Logements :
  - les revêtements de sols sont en mauvais état
  - les salles de bains et les toilettes sont étroites, inadaptées
  - les balcons sont en très mauvais état, le carrelage se décolle
  - les plinthes sont à refaire,
- Entretien : La régie 13/14 a pour mission d'entretenir les halls d'entrée et les cages d'escaliers. Le bailleur social a mis en place ses propres

agents d'entretien sur un planning prédéfini afin d'intervenir régulièrement dans la cité. En pratique le personnel est souvent changé et les locataires constatent une réelle dégradation des intérieurs des bâtiments. Parfois ils ne sont même pas nettoyés,

- Dialogue avec le logeur : En raison du programme de l'A.N.R.U. la relation avec 13 Habitat ex Opac Sud s'est développée. A cette occasion une association de locataires s'est créée. Depuis, des rencontres sont organisées régulièrement. Malgré l'état actuel des événements lié notamment à la suspension des travaux, nous multiplions les réunions. Vu la situation une réelle inquiétude s'est installée chez les habitants,
- Espaces extérieurs : A cause des travaux tous les espaces (jardins, terrains de jeu des enfants, etc.) ont été supprimés pour les constructions d'immeubles d'habitations et du pôle de service. Les habitants du coup sont frustrés de ne pas pouvoir sortir avec leurs enfants et de se retrouver comme avant. Les seules places de libres sont réservées aux voitures,
- Signalisation des noms des rues et numérotation des entrées des immeubles,
- Aucun aménagement aucune place réservée pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduites et pour les personnes handicapées.

#### ► L'ensemble des Quartiers :

- Le manque de logements H.L.M. sur Marseille est bien réel. Il faut construire des H.L.M. sur tout le territoire de Marseille et non tout concentrer sur les arrondissements les plus défavorisés. Il faut construire et pour le relogement et pour une primo-attribution des logements suffisant non pas 1 pour 1 mais 1 pour 2,
- Dans le cadre de l'A.N.R.U., (destruction-reconstruction) il faut prendre le problème à l'endroit

et non le contraire : il faut attribuer le logement avant de déloger le locataire. Il faut reloger avant de détruire le logement et ne pas faire l'inverse, détruire le logement et reloger où il y a de la place. On ne détruirait plus à la légère,

- Au niveau de la Tour Q pourquoi Logirem veut-elle la détruire alors qu'elle vient d'être réhabilitée. Comme la tour A quel est l'intérêt d'une telle destruction ?
- Au départ du projet de réhabilitation et de requalification du Grand Saint Barthélemy, dans le cadre du programme L2 Nord, 2 à 3 bâtiments étaient visés par une destruction, les bâtiments C et H de Picon, et les 4 premiers étages de la tour K devaient être neutralisés. Pourquoi maintenant tant de destruction alors que tous les bailleurs crient qu'ils n'ont pas de place pour construire !

#### «Il est impératif de reloger les locataires sur place ou à proximité, avant toute destruction»

- Clarifier la répartition des domaines fonciers et les responsabilités de gestion des logeurs et des collectivités :
- Dans l'ensemble Picon – Busserine - St Barthélemy III, l'appartenance des voies et des espaces extérieurs n'est pas facile à connaître, car ils sont souvent mitoyens (gestion privée ou gestion publique pour l'entretien, les réfections, le nettoyage, l'éclairage). En l'absence d'une répartition claire et reconnue de chaque voie ou espace, les logeurs et la Ville se renvoient la balle et de nombreux endroits sont finalement délaissés : Exemple : au bâtiment E de saint Barthélemy III ou encore devant l'Espace Culturel Busserine, le trottoir n'est jamais nettoyé et la chaussée est pleine de nids de poule,

- Il faut donc appliquer les recommandations des études menées sur cette question, notamment par le CREPAH et le CERFISE : Il faut mettre en place une gestion cohérente des espaces mitoyens sur le secteur,
- Sur l'ensemble des cités, l'insécurité prime : Le manque de gardiens (loi S.R.U.) est évident et les interphones sont soit absents, soit la partie parole fonctionne mais pas la partie ouverture de la porte ou vice et versa. L'économie souterraine induit un climat malsain, une promiscuité avec les enfants et adolescents,

- L'absence de signalisation des rues, des bâtiments, des associations, des commerces, etc.
- Hygiène : Quelle que soit la cité, les problèmes de nuisibles et autres insectes sont rencontrés. Les rats comme les cafards, les fourmis comme les pigeons, voire les mouettes polluent notre environnement. De plus, les espaces extérieurs, les locaux à poubelles, les cours et jardins, les parkings ne sont pas entretenus régulièrement,
- Aucun aménagement, aucune place réservée pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et pour les personnes handicapées



- Les caves : Il est à constater que les caves seraient disponibles mais que les logeurs ne désirent plus les attribuer aux locataires. Toutefois dans le loyer les caves n'ont jamais été retirées du montant. Donc les locataires continuent à payer des caves qu'ils ne possèdent plus,
- Le dialogue avec les Logeurs est plutôt difficile. Les locataires s'en plaignent,
- Ils reprochent aux bailleurs le manque de confort des appartements vieillissants, le manque d'hygiène et le manque de sécurité,

- Les réparations en tous genres se multiplient au lieu de disparaître. Trop de pannes (ascenseurs (cabines, portes et moteurs), eau chaude, éclairage (intérieur comme extérieur), grillage arraché devenant dangereux, portes palières qui ne ferment plus (arrachées des gonds, grooms, poignées arrachées), etc.),
- Au sein de la Commission d'Attribution des Logements les locataires souhaitent une plus grande et une plus forte TRANSPARENCE avec une représentation plus importante des locataires siégeant dans les Conseils d'Administration.

### ► Espaces extérieurs

#### OUVRIR LES CITES :

Pourquoi vouloir choisir la solution la plus radicale, la plus coûteuse et la moins efficace comme la destruction d'immeubles d'habitations plutôt que de créer des espaces à vivre ensemble des «Agoras» ou des «Forums» véritables places publiques (avec bancs, tables, verdure, etc.) où il pourrait être créés des «Halles», comme cela avait été prévu, sur la dalle entre les cités de Font-Vert et de Picon, avec des petits commerces (les propositions des architectes d'une halle couverte pour un marché et de développement d'activités autour du rond-point de S<sup>te</sup> Marthe restent à étudier). Il faut développer dans les cités des activités permettant les échanges avec l'extérieur. Augmenter les places de stationnement pour les habitants, créer un parking près de la halte Picon, mais favoriser toujours et toujours les espaces verts et locaux divers (associatifs, culturels, etc.). Il faut entretenir les espaces verts, et vider les parkings des épaves et autres voitures ventouses (voir la législation sur la sécurité dans les cités «Loi Sarkozy»)

Il ne faut pas oublier nos aînés âgés et/ou plus ou moins handicapés (mobilité réduite, handicap partiel ou total). Il faut leur réserver des emplacements ombragés afin qu'ils se reposent, autre lieu de vie les beaux jours pour eux, et des places réservées pour leur voiture devant chaque entrée d'immeuble. Deux diagnostics en marchant (G.U.P.) à l'initiative de l'A.C.S.E. (opérations effectuées dans un cadre national) font apparaître des dysfonctionnements sur des modes des gestions des différents acteurs institutionnels (Bailleurs, S.N.C.F., R.F.F., C.U.M.P.M., Mairie de Marseille, etc.).



### La forte attente des habitants se résume en SIX points :

- **Communication plus forte et une concertation locative réelle,**
- **Une meilleure qualité de vie (hygiène, propreté et sécurité),**
- **Une meilleure gestion du patrimoine immobilier (espaces des communs et espaces extérieurs),**
- **Une meilleure considération vis-à-vis des locataires (être considéré comme de vrais citoyens, ne pas se sentir abandonné, etc.),**
- **Une signalétique et une signalisation adéquate (extra et intramuros),**
- **Prévoir des emplacements (VL) réservés et des accès pour les personnes handicapées, à mobilité réduite et pour les personnes âgées.**



### EQUIPEMENTS - SERVICES - LOCAUX ASSOCIATIFS

#### ► L'ensemble des quartiers :

##### Les équipements existants sur le Territoire du Grand Saint Barthélemy :

Centre Urbain du Merlan : Le théâtre du Merlan  
Scène Nationale, La Mairie de proximité, Le commissariat de Police, Un centre médical, La Bibliothèque municipale

##### Les Flamants :

Maison Départementale de la Solidarité - C.G. 13

- Services Sociaux (S.S.) – Cohésion Sociale et Enfance Famille
- Protection Maternelle, Protection Infantile et de la Santé Publique – (P.M.P.I.S.P.)

Pôle Insertion (13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup>)  
Institut Régional du Travail Social (I.R.T.S.)  
Institut de Formation des Soins Infirmiers (I.F.S.I.)  
Centre Social Flamants Iris – A.L.S.H.  
Cabinet dentaire  
Pharmacie

Ecole primaire et maternelle  
Crèche associative

##### Les Iris :

Cabinet Médical

##### Le Mail :

Cabinet médical  
Cabinet dentaire  
Centre de Kinésithérapeutes  
3 écoles primaires et maternelles  
Stade de Football

##### Saint Barthélemy III :

Cabinet Médical  
Snack-Alimentation

**La Busserine :**

Crèche - Halte garderie Associative  
 Crèche Municipale  
 Stade Omnisports (piscine, tennis, gymnase, terrain de foot, anneau de course à pied, etc.)  
 Maison de Quartier  
 Espace Culturel de la Busserine (E.C.B.)  
 Centre Social Agora – A.L.S.H.  
 Ecole primaire et maternelle

**Picon :**

Pharmacie  
 Laboratoire d'analyses médicales  
 Cabinet médical  
 Halte S.N.C.F.  
 Divers commerces

**Font-Vert :**

Ecole maternelle et primaire  
 M.F.A. - Espace Enfance Famille Font-vert / Benausse – A.L.S.H.  
 Gymnase

**La Benausse :**

voir Font-Vert (M.F.A. Espace Enfance Famille... A.L.S.H.)

**Font-obscur :**

Centre d'Animation de Quartier – A.L.S.H.

**Avenue Salvador Allende :**

Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations

**Avenue Raimu :**

Collège Manet  
 Caserne de Marins-Pompiers

**Rue des Gardians :**

Collège Pythéas

**► EQUIPEMENTS**

Il y a des nécessités de création de lieux permettant de faciliter la vie administrative des habitants comme une Poste, une plateforme de services publics, etc. ou la vie quotidienne avec des crèches, des garderies. Un quartier de la grandeur d'une ville moyenne et un minimum d'équipements, ce n'est pas logique. En 2013, Marseille sera Capitale Européenne de la Culture et sur le Grand Saint Barthélemy si nous avons le Théâtre du Merlan (Scène Nationale) et l'Espace Culturel de la Busserine, nous déplorons aucune salle de cinéma alors que sur le 14ème arrondissement vivent 35 930 personnes de moins de 39 ans. Il y a bien des amorces parmi certaines structures associatives mais rien de solide au demeurant. Toutefois nous espérons que ces initiatives aboutiront à ce que nos Elus se penchent sur le problème, mais outre se pencher, financeront un projet en concertation avec ces structures et les habitants eux-mêmes et pourquoi pas avec le Théâtre du Merlan qui possède une salle de projection et/ou avec l'Espace Culturel de la Busserine.

Mais il faut également que les équipements existants soient modernisés comme les terrains de sport, les gymnases, les équipements annexes (vestiaires, toilettes, douches, etc.). Une cité comme la cité S.N.C.F. a bien des équipements mais insalubres suite aux inondations de 2003. Que la piscine soit ouverte aux habitants et pas seulement aux écoles et associations. Il y a sur place des personnes compétentes pour encadrer les jeunes, pour être formées comme surveillants de baignade, la bonne volonté ne manque pas et ce serait un excellent moyen de procurer du travail à bon nombre de demandeurs d'emploi.

**PLUS QU'URGENT :**

le problème de l'école maternelle et primaire de la rue de la Busserine. Depuis le temps (bien 10 ans) elle attend d'être relogée dans des locaux modernes mais surtout sans le bruit permanent de l'avenue Allende. En 2002, les pouvoirs publics avaient trouvé lamentable l'environnement de ces élèves mais malgré tout, l'école est toujours là.

- **Maintenant, il nous est dit que l'école serait bien détruite mais que le terrain reste à trouver, que les élèves seraient dispatchés sur d'autres écoles, au gré des places disponibles ou en surchargeant les classes, qui sait ?**

**« Espérons que cela reste des bruits de cour de récré... » (NDLR)**



Le Collectif, les parents d'élèves ont sensibilisé les Elus, la Mairie du 7ème Secteur, la L2 arrive à grand pas, il est inimaginable de laisser ces élèves dans cette école avec les travaux. Il ne faut surtout pas oublier que dans le cadre de la L2 c'est l'Etat qui prend à sa charge les frais de démolition-reconstruction de cet ensemble scolaire ! Il se doit de tenir ses engagements. Le Collectif garde un œil très attentif à ce dossier, se mobilisera si la situation le nécessite. A ce jour, malgré les élections régionales, c'est le statu quo.

#### ► Locaux associatifs

Il manque des locaux. Il serait judicieux de regrouper et d'identifier ces locaux associatifs et les structures qui y sont accueillies. Dans le cadre de l'ANRU les questions qui sont sur les lèvres des associations :

- **Que va-t-on faire de nous ? Où allons nous nous retrouver ? Est ce que notre local va être réhabilité ? Tous les locaux sont-ils aux normes et conformes à la législation en vigueur (amiante, plomb, sécurité, hygiène, etc.) ?**

Bien différencier les locaux associatifs (culturels, sociaux, sportifs, etc.) des locaux commerciaux (privés ou associatifs d'aide à l'insertion par le travail), car notre territoire étant en Zone Franche Urbaine les associations se retrouvent en concurrence avec le secteur marchand.

#### ► Locaux Bailleurs-Locataires

Le manque se fait nettement sentir :

- les caves (elles existent mais murées) alors que les locataires les payent dans leurs loyers et leurs charges,
- locaux à vélos et poussettes : les balcons ne doivent pas servir à entreposer les vélos,
- garages pour les scooters et motos : il est regrettable de trouver des scooters dans les couloirs car la gestion des garages n'est plus assurée.

Il est regrettable également que les bureaux de gestion de proximité des bailleurs ne soient plus ouverts tous les jours mais que quelques heures dans la semaine, comme pour la Logirem où tout est concentré sur Font-Vert. De plus en plus, nous constatons des bailleurs un abandon de leur cité. Le patrimoine se détériore. L'entretien et la propreté sont assurés à minima, les ascenseurs sont plus souvent en panne qu'en fonction et les locataires, dans leur majorité, craignent pour leur sécurité de les prendre. Il y a de plus en plus de dégradations, tags et graffitis en tout genre. De plus en plus d'épaves sur les parcs de stationnement. La sécurité et l'hygiène laissent à désirer. Du fait de cet abandon, l'économie souterraine a pris le dessus et tout le Grand Saint Barthélemy est devenu un «grand centre de deal» sur Marseille.

**«Que les bailleurs sociaux, les pouvoirs publics concertent les habitants qui font montre de propositions» (NDLR)**



## Circulation – Voirie – Transport – Déplacements

### L'ensemble des quartiers :

#### ► La circulation routière

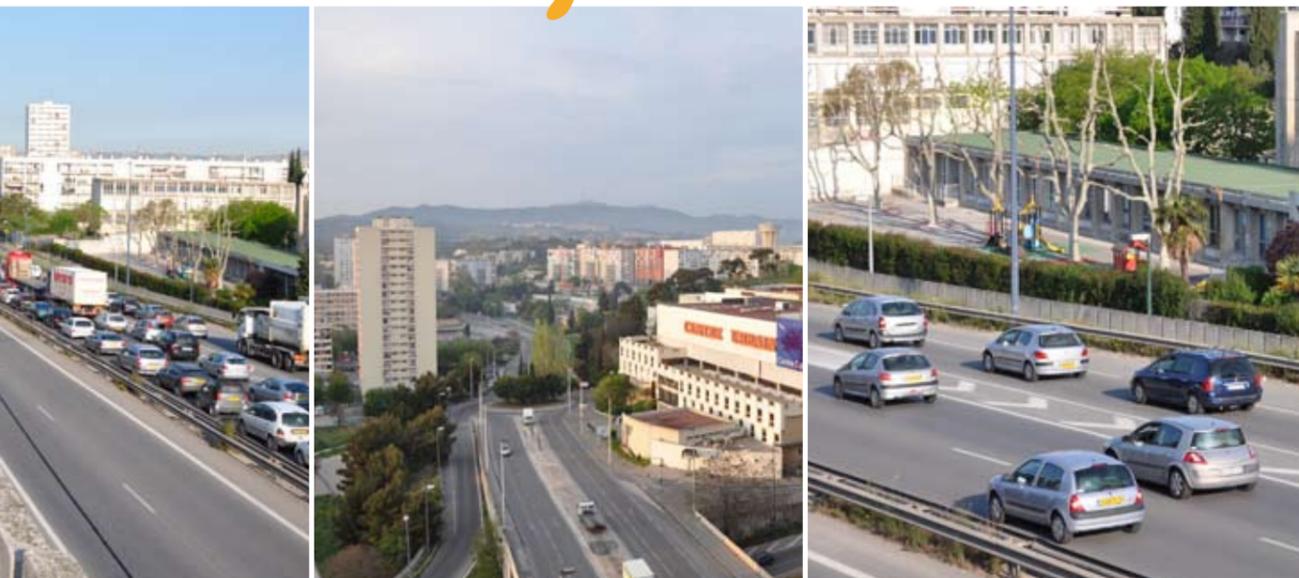
Le réseau routier dans son ensemble sur le 13/14 est saturé. Concernant le Grand Saint Barthélemy aux heures de pointe c'est la «Bérézina», Ansaldi, de la Forge, Braque, Raimu, Mérimée, Corot, Monet, Berthelot, Sainte Marthe, Arnavon, et Allende : c'est bouché. Plusieurs raisons à cela : la liaison nord-est (Marseille-Aubagne), VL et PL (livraisons enseignes de restauration rapide, hypers et supermarchés, entrepôts, zones industrielles, le marché aux Puces, M.I.N., Arnavon, bd Capitaine Gèze, le Canet, les arrières portuaires, St André, St Gabriel, le Merlan, Plan de Campagne, les Milles, la Valentine et Aubagne, etc.) enfin la circulation de desserte locale.

Si les avenues Allende et Arnavon sont requalifiées, la circulation pendant les travaux de la L2 ne va aller qu'en s'aggravant, les semaines passent et nous ne voyons toujours pas arriver de plan de circulation sur le Grand Saint Barthélemy. Habitant le quartier, la circulation routière a été multipliée par deux voire même par trois (qui n'a pas son véhicule personnel, quelle famille ne possède pas au moins deux voitures).

#### ► Constat :

Si la modernisation de la ligne de chemin de fer Marseille-Gardanne-Aix a eu une retombée bénéfique, soit en direction du centre ville, soit en direction de la périphérie, elle n'a pas fait tomber le nombre de véhicules pour autant. Elle est une autre fracture qui sépare deux cités Picon et la Busserine. Tous les projets d'aménagements sont abandonnés et/ou sont reportés à l'après L2 (Rd pt St Marthe, carrefour Mérimée-Corot-Monet, etc.). Le report de trafic s'est fait sur la voirie dans les cités Font-vert, Picon Busserine, St Barthélemy III, Le mail.





### ► Les transports en commun

Il est à souligner que la desserte est favorisée sur 4 axes :

Vers le Centre Urbain du Merlan - bus : 27-32-33-34-53 (Théâtre du Merlan)

Vers l'hôpital Laveran - bus : 27-38

Vers le centre ville - bus : 31

Vers les métros - bus : 27-La Rose, bus : 38-Malpassé, bus : 53-Saint Just, bus : 28-38-Bougainville

### ► Constat :

Aucune liaison vers le marché aux puces ni vers l'hôpital Nord.

Sur les avenues Arnavon et Allende depuis longtemps il aurait pu y avoir une liaison Métro La Rose - Métro Bougainville - Le marché aux puces.

Le problème de la régularité des bus est signalé.

De plus, la crainte de devoir affronter un mouvement de grève inopiné, fait que les transports en commun ne sont pris que pour une nécessité absolue ou avec fatalisme.

- **Qui ne s'est pas trouvé en ville chargé de courses et au moment de reprendre le métro se trouver les grilles baissées - GREVE ?**

**Quand nous interrogeons les habitants ils vous répondent «c'est l'angoisse» !**

### ► Les propositions :

- **Hors heures de pointe, pourquoi ne pas favoriser des navettes de minibus (métros-Centre Urbain, Métro-Théâtre du merlan, métros-halte SNCF Picon, etc.) ?**

Favoriser plus d'arrêts, surtout quand il y a beaucoup de personnes à bord.

La notion de développement durable, de défense de l'environnement (bruit, air, etc.) ne doit pas être oubliée sur les quartiers. De ce fait, la couverture de la L2 s'impose d'office (trop de pollution).

Aménager (accessibilité, sécurisation, éclairage, etc.) les chemins pour les piétons et les personnes handicapées ou à mobilité réduite (temporairement ou définitivement) qui mènent aux arrêts de bus (Benausse-Font-Vert, etc.).

Il faut penser aux personnes âgées (retraitées) qui ont du mal à se déplacer, les mêmes problèmes que les personnes handicapées ou à mobilité réduite sont rencontrés.

Enfin le T.C.S.P doit voir le jour sur la dalle de surface, entre Bougainville-La Rose au plutôt. Mais il faut qu'il passe pour servir la population et non des intérêts commerciaux. Donc le faire passer vers les Flamants-Iris plutôt que par Carrefour-FontObscure où il n'y a pas de cités H.L.M.

### ► La Voirie

Favoriser le rapprochement inter-cités sans pour autant défavoriser les habitants par la démolition d'immeubles.

Municipalisation de la voirie existante dans les cités.

Assurer l'accessibilité, l'entretien, l'éclairage, la sécurisation. Aménager les trottoirs.

Aménager l'accès (l'entrée et la sortie) de la Busserine (tour Q).

Avenue Raimu : la bande centrale doit être aménagée afin d'empêcher les véhicules de la traverser afin de faire demi-tour ou pour se rendre à la Busserine ou à la Benausse.

Entretien la voirie existante et les trottoirs. Bien signaler la circulation (sens, obligations, interdictions, stationnements, etc.).

Bien sûr que des liaisons Font-vert/Picon - La Busserine/La Benausse seraient nécessaires et briseraient la fracture créée par l'avenue Allende.

### ► LES DEPLACEMENTS PIETONS

Aménager, entretenir tous les chemins que les habitants empruntent pour se rendre, d'une cité à l'autre, vers un centre médical, des commerces, etc. Même si ces cheminements n'ont aucune existence légale, ils existent par le fait même des personnes qui les fréquentent et qui les utilisent régulièrement.



## Lexique

C.C.L.C.V.	COLLECTIF CITOYENS LOGEMENT ET CADRE DE VIE
C.I.Q	COMITE D'INTERET DE QUARTIERS
C.I.C.A.	COMITE D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION D'ARRONDISSEMENT
C.S.F.	CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES
C.G.L.	CONFEDERATION GENERALE DU LOGEMENT
M.F.A.	MAISON DES FAMILLES ET DES ASSOCIATIONS
H.M.P.	HABITAT MARSEILLE PROVENCE
H.L.M.	HABITATIONS LOYER MODERE
Z.U.P.	ZONE A URBANISER EN PRIORITE
S.R.U.	SOLIDARITE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
A.N.R.U.	AGENCE NATIONALE DE RENOVATION URBAINE
P.N.R.U.	PLAN NATIONAL DE RENOVATION URBAINE
Z.U.S.	ZONE URBAINE SENSIBLE
E.P.I.C.	ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
U.E.S.L.	UNION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR LE LOGEMENT
C.D.C.	CAISSE DE DEPOT
C.G.L.S.S.	CAISSE DE GARANTIE DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL AU TITRE DES BAILLEURS SOCIAUX
G.I.P.	GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
G.P.V.	GRANDS PROJETS DE VILLE
G.U.P.	GESTION URBAINE DE PROXIMITE
F.A.S.	FOND D'ACTION SOCIALE
A.C.S.E.	AGENCE NATIONALE POUR LA COHESION SOCIALE ET L'EGALITE DES CHANCES
D.D.E.	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
M.I.N.	MARCHE D'INTERET NATIONAL
T.C.S.P.	TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE
S.N.C.F.	SOCIETE NATIONALE DE CHEMIN DE FER FRANÇAIS
P.L.M.	PARIS-LYON-MARSEILLE
T.C.	TRANSPORTS EN COMMUN
T.G.H.	TOUR A GRANDE HAUTEUR
C.U.C.S.	CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE
C.E.R.F.I.S.E.	CENTRE ETUDE RECHERCHE FORMATION INSTITUTIONNELLE SUD-EST
A.F.S.S.E.T.	AGENCE FRANCAISE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT
A.Q.S.	AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES
C.R.E.P.A.H.	CENTRE DE REALISATION ET D'ETUDE POUR LA PLANIFICATION, L'AMENAGEMENT ET L'HABITAT
A.P.S.	AVANT-PROJET SOMMAIRE

## Sommaire

page 2	Dédicace
page 3	Remerciements
Page 4	Avertissement
Page 7	Première partie – Historique
Page 11	Les dispositifs en cours
Page 15	Les constats
Page 24	Les conclusions
Page 29	Deuxième partie
Page 30	Habitat–Aménagements–espaces extérieurs
Page 39	Equipements–Services–Locaux associatifs
Page 43	Circulation–Voirie–Transports–Déplacements
page 46	Lexique
page 47	Sommaire
Page 48	Les mots de la fin

Conception et impression :  
 Atelier Tourne la Page  
 Atelier Chantier d'Insertion  
 porté par l'association  
 Centremploi  
 membre du groupe GDID  
 43 rue Félix Pyat  
 13300 Salon-de-Provence  
 Tél. : 04 90 53 47 39  
 www.asso-gdid.fr

## LES MOTS DE LA FIN

Merci de l'intérêt que vous prendrez à lire ce livre blanc mais nous souhaitons qu'il ne reste pas rangé dans votre bibliothèque. Nous l'avons voulu comme un outil de travail et de réflexion.

Bien sûr nous portons des jugements, bien sûr nous montrons notre déception, mais bien sûr nous montrons également notre volonté de servir ce Territoire comme il le mérite et ses Habitants comme ils le doivent, en Citoyens responsables.

Pour nous, il n'y a pas de zones différentes, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, il n'y a pas de Citoyens de seconde zone, il y a une commune – Marseille - et il y a des Citoyens tous égaux les uns vis-à-vis des autres.

Rappellerai-je l'Article 1<sup>er</sup> de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. (NDLR)

**Collectif Citoyens, Logement et Cadre de Vie - Hébergé par la Maison des Familles et des Associations**

avenue Salvador Allende - 13014 Marseille

Tel : 04 91 02 50 29 - Email : espace.logement@wanadoo.fr

Disponible sur le site [www.vivreensemble.org](http://www.vivreensemble.org)



**CONSEIL  
GENERAL  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

Provence-Alpes-Côte d'Azur  
*notre région*

